

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO
22°
ALGER
38°
TAMANRASSET
p. 2

Lundi 27 Mai 2013 - 17 Radjeb 1434 - N° 283 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



PARTIS ET ORGANISATIONS SE FÉLICITENT DE L'AMÉLIORATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU PRÉSIDENT

«BOUTEFLIKA INCARNE LA STABILITÉ DE L'ALGÉRIE»

Page 3

CARTE DE JOURNALISTE PROFESSIONNEL

Installation d'une commission consultative

Page 24

M. SELLAL REPRÉSENTANT DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA AU SOMMET DE L'UA À ADDIS-ABEBA

PROCESSUS DE RÉSOLUTION DE LA CRISE MALIENNE

L'implication de l'Afrique est «fondamentale»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a qualifié hier à Addis-Abeba (Ethiopie) de «fondamentale» l'implication de l'Afrique dans toutes les phases du processus de résolution de la crise malienne.

«L'implication de l'Afrique est fondamentale dans toutes les phases du processus de résolution de la crise malienne, qu'il s'agisse du processus politique, du dialogue et de la réconciliation nationale, des élections ou de la mobilisation du soutien de la communauté internationale», a souligné M. Sellal dans une intervention sur le thème «l'Etat de la paix et de la sécurité en Afrique» lors du 21^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA).

Pages 4-5



HIGH-TECH

MARCHÉ DES EQUIPEMENTS TECHNOLOGIQUES

RETOUR AU PROTECTIONNISME ?



Page 11

SCIENCE et VIE
SURPOIDS : mon enfant est-il concerné ?

Pages 12-13

HISTOIRE

L'ÉMIR
ABDELKADER
L'histoire d'une grande résistance

Pages 14-15 et 16

VOLLEY-BALL

COUPE D'ALGÉRIE (SENIORS MESSIEURS)
L'ES Sétif décroche le trophée pour la première fois de son histoire

Page 22

HIER À 17H À BÉJAÏA

SÉISME
d'une amplitude de 5.0 sur l'échelle de Richter
2 blessés légers

Page 2



MÉTÉO 22° à Alger

RÉGIONS NORD : DES ORAGES À L'OUEST ET AU CENTRE

- Temps partiellement voilé devenant nuageux et pré-orageux avec localement une activité pluvio-orageuse en cours d'après-midi et soirée notamment vers les régions de l'intérieur Ouest et Centre. Les vents seront en général faibles à modérés. La mer sera calme à peu agitée.

38° à Tamanrasset

RÉGIONS SUD : SOULEVEMENT DE SABLE SUR LE SAHARA CENTRAL

- Temps généralement ensoleillé. Les vents seront de secteur Est à Nord-Est (20/40 km/h) avec quelques soulèvements de sable sur le Sahara Central.



	max	22°	min	14°
Alger	max	21°	min	13°
Oran	max	24°	min	15°
Béjaïa	max	27°	min	17°
Tamanrasset	max	38°	min	20°

BEM, BAC...

Les dates des examens connues

Le ministère de l'Education nationale a annoncé hier dans un communiqué les dates des examens nationaux sanctionnant l'année scolaire 2012/2013. L'examen de fin de cycle primaire est prévu le mardi 28 mai et celui du brevet de l'enseignement moyen (BEM) le dimanche 9 juin, a précisé la même source. L'examen du baccalauréat est, quant à lui, prévu le dimanche 2 juin et la session de rattrapage de l'examen de fin de cycle primaire aura lieu le mardi 25 juin.

MINES

L'ANPM met en adjudication 20 sites miniers pour exploration

L'Agence nationale du patrimoine minier (ANPM) vient de lancer par voie de presse un appel d'offres national et international pour l'adjudication de 20 sites miniers pour exploration, répartis à travers 15 wilayas. Cette nouvelle mise en adjudication de substances minérales industrielles, porte sur 10 sites de calcaire, 8 sites d'argile, 1 pour le gypse et 1 un autre pour le tuf.

La date de dépôt et d'ouverture publique des plis des soumissions des offres techniques relatives à cette mise en adjudication a été fixée au 4 juillet prochain. Seuls les soumissionnaires sélectionnés à l'issue de cette première étape pourront présenter leur offre financière, dont l'ouverture publique des plis s'effectuera le 25 juillet prochain, indique l'ANPM.

7 millions de dollars pour la réalisation de la Maison des scouts arabes

Le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Noureddine Benbrahem, a annoncé hier à Alger qu'une enveloppe de 7 millions de dollars était consacrée à la réalisation de la Maison des scouts arabes qui sera basée en Egypte.

Financée par l'Organisation des scouts arabes, la Maison des scouts arabes comprendra des centres de formation au profit des jeunes, a précisé M. Benbrahem en marge de la deuxième journée de travaux du 27^e congrès des scouts arabes.

No comment



TRANSPORTS

Les taxieurs de Ouargla exigent une lutte contre les «clandestins»



Des dizaines de chauffeurs de taxi ont observé un sit-in hier matin devant le siège de la wilaya de Ouargla, pour protester contre la concurrence déloyale qui leur est imposée par les taxieurs clandestins, a-t-on constaté sur place.

Les représentants de ces transporteurs ont organisé une journée de protestation pour réclamer une lutte par les autorités concernées contre les taxieurs clandestins, dont le nombre «dépasse celui des transporteurs officiels», selon eux.

«C'est une anarchie totale créée par ces transporteurs «fraudeurs» qui nous imposent une concurrence déloyale au niveau même, de notre station de taxis réglementaires, encouragés notamment par l'absence de contrôle et de sanctions contre ce phénomène de transport informel», a estimé le porte-parole des taxieurs protestataires.

HIER À 17H À BÉJAÏA

Séisme d'une amplitude de 5 sur l'échelle de Richter

● 2 blessés légers

Deux blessés légers ont été déplorés suite à la nouvelle secousse tellurique enregistrée hier après-midi à Béjaïa et ses environs, a-t-on appris de source hospitalière.

Les deux victimes, deux étudiants résidant à la cité universitaire, ont sauté par la fenêtre de leur chambre, ce qui leur a occasionné des entorses, a-t-on précisé.

D'une amplitude de 5,0 sur l'échelle de Richter, la secousse n'a causé ni dégâts majeurs, ni blessés graves, selon un premier bilan de la Protection civile, qui signale néanmoins plusieurs cas de chocs émotionnels, dont quelques-uns ont dû être évacués à l'hôpital.

De denses embouteillages ont aussi fait leur apparition sur nombre de carrefours. Le réseau téléphonique a également été soudainement congestionné.

CE
MATIN
À 9H A
L'ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE POLICE ALI-
TOUNSI

Forum sur la semaine arabe de la circulation routière

Le Forum de la Sécurité nationale abritera ce matin à 9h à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi (Alger), une conférence, portant sur la semaine arabe de la circulation routière 2013. La rencontre sera animée par le directeur de la sécurité routière, le commissaire divisionnaire de police M. Aissa

Naili et le directeur général du Centre national de la prévention et de la sécurité routière le commissaire divisionnaire de police M. El Hachmi Boutalbi. La conférence portera sur le bilan de la semaine arabe de la circulation routière organisée du 4 au 10 mai 2013 à travers les différentes wilayas du pays, sous le slogan « Ma sécurité ... Ma responsabilité »

suivi de la présentation des différentes activités préventives initiées dans le domaine de la sécurité routière durant les trois mois de l'année en cours.

AUTOROUTE EST-OUEST

Naftal va louer les locaux des stations-services

La Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal) a lancé hier par voie de presse un avis à manifestation d'intérêt national pour la location des locaux des stations-services de l'autoroute Est-Ouest. Naftal a lancé, via sa branche commercialisation (direction projet central Assaoe), un avis à manifestation national pour la location de trois types de locaux au niveau de l'autoroute Est-Ouest, apprend-on de même source. Il s'agit de locaux à usage de boutiques, de restauration rapide de type «fast-food», ainsi que des distributeurs automatiques, précise Naftal qui fixe à 45 jours le délai de transmission des plis à compter de la date de la parution de cet avis. L'autoroute Est-Ouest qui s'étend des frontières marocaines aux frontières tunisiennes sur 1.200 km sera dotée de 42 stations-services dont la moitié sera réalisée avant la fin 2013.

EAU

Suspension demain et mercredi de l'alimentation en eau potable dans plusieurs communes d'Alger

L'alimentation en eau potable sera suspendue dans plusieurs communes de la wilaya d'Alger de demain (18h00) à mercredi (03h00) en raison des travaux de maintenance des installations de production de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAA), indique un communiqué de cette société.

Les communes concernées sont celles de Baba Hacen, Douéra, Saoula, Khrâïcia, Draria, El Achour, Soudiania, Ramdania, Ouled Fayet, Dely Ibrahim et Chéraga, a précisé la même source. A cet effet, un dispositif sera mis en place afin d'alimenter, en priorité, les établissements publics et hospitaliers et réduire, ainsi, les désagréments pour la population, a assuré SEAA.

PARTIS ET ORGANISATIONS SE FÉLICITENT DE L'AMÉLIORATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU PRÉSIDENT

«Bouteflika incarne la stabilité de l'Algérie»

Plusieurs partis politiques et organisations nationales se sont félicités de l'amélioration de l'état de santé du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, estimant que le chef de l'Etat incarne la stabilité du pays et que cela ne doit, en aucun cas, ni en aucune manière, faire l'objet de marchandages ou de spéculations.

Walid B.

C'est le cas notamment de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) qui s'est félicitée récemment des dernières déclarations sur l'état de santé du président de la République, tout en saluant, encore une fois, le rôle qu'il joue dans la stabilité sociale de l'Algérie et dans le développement économique et social et ses actions au profit des larges couches de travailleuses.

L'organisation syndicale a tenu, par la même occasion, à exprimer sa «préoccupation» face aux manœuvres malsaines, aux déclarations infondées et propos irresponsables venant de milieux dont la principale qualité n'est pas la protection de la stabilité républicaine.

A ce propos, la centrale syndicale s'est déclarée «convaincue» que les travailleurs algériens et le peuple dans son ensemble, resteront sourds à ces vaines attaques contre la stabilité républicaine, incarnée par le président de la République et saurons nous opposer avec détermination à tous ceux qui tenteront de fragiliser les fondements républicains de la nation, d'entraver



son œuvre de développement et de porter atteinte à sa sécurité.

Pour sa part, le parti du Front de libération nationale (FLN) s'est félicité de l'amélioration de l'état de santé du Président de la République, qui observe une période de repos et de convalescence.

Le parti majoritaire à l'APN a exprimé sa gratitude au peuple algérien pour sa compassion avec son Président et qui attend avec impatience son retour pour parachever son projet de société et réaliser les nobles objectifs qu'il a tracés pour le développement et le progrès de notre cher pays.

Auparavant, de nombreuses formations politiques comme le PT de Louisa Hanoune, le MPA d'Amara Benyounes ou encore le TAJ d'Amar Ghoul, le PLJ de Mohamed Saïd et l'ANR de Belkacem Sahli, n'ont pas manqué de s'exprimer à ce sujet, tout en dénonçant, à l'unanimité, toutes les manœuvres de déstabilisation envers l'Algérie en cette phase cruciale et importante.

Ceux qui ont tenté et qui tentent, une fois de plus, de mettre à profit la maladie du président de la République pour semer le doute, la suspicion et entretenir l'amalgame, en ont eu fi-

nalement pour leur compte. Ils doivent revoir leurs stratégies macabres et comprendre que le peuple algérien, qui a fait face aux affres du terrorisme pendant toute une décennie, saura, encore une fois, surmonter cette douloureuse épreuve et déjouer tous les complots et toutes les manigances qui se tramont ça et là.

Pendant ce temps, les institutions de l'Etat continuent à fonctionner le plus normalement du monde. Les membres du gouvernement sont à pied d'œuvre et les partis politiques poursuivent leurs activités et se préparent pour les prochains rendez-vous politiques, à commencer par la révision de la Constitution.

Ce projet répond, en fait, à la volonté du chef de l'Etat de consacrer, de manière définitive, la démocratie et les libertés fondamentales dans notre pays, tout en respectant les constantes de la nation.

La décision du Président d'apporter des amendements à la Loi fondamentale du pays vise à franchir une nouvelle étape dans le fonctionnement des institutions de l'Etat et des partis politiques en vue d'amener le dispositif législatif et réglementaire du pays aux standards universels.

SYNDICATS

L'UNPAA décide d'annuler la grève de trois jours déclarée «illégale» par la justice

Le bureau national de l'Union nationale des personnels de l'administration agricole (UNPAA), affiliée au Syndicat national algérien des personnels de l'administration publique (SNAPAP) a décidé d'annuler la grève de trois jours, initialement prévue dimanche, lundi et mardi, et déclarée «illégale» par décision de la justice, a indiqué hier ce syndicat dans un communiqué.

«Le bureau national de l'UNPAA, réuni le 25 mai en son siège national, appelle tous ses adhérents à l'annulation de la grève nationale pour les journées du 26, 27 et 28 mai 2013» a indiqué la même source. L'UNPAA «a décidé de respecter la décision de justice n°10/01486 du 23 mai qui

rend la grève nationale pour ces trois jours comme une action illégale», note le communiqué, signé par le président national de l'UNPAA, Saïd Khedimallah. «Soucieux des intérêts matériels et moraux des personnels de l'administration de l'agriculture et du développement rural et dans l'attente d'un traitement équitable et impartial des statuts particuliers et des régimes indemnitaire avec l'administration de tutelle dans le cadre de la commission mixte installée à cet effet, il est demandé aux adhérents de l'UNPAA de rester mobilisés et vigilants jusqu'à satisfaction totale de leurs revendications», précise la même source.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Adhésion des puissances mondiales à la nouvelle stratégie préconisée par l'Algérie

Kamel Cherif

La nouvelle initiative dans le cadre d'une stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme, préconisée par l'Algérie, a eu un effet immédiat auprès de ses partenaires dans ce domaine. Cette initiative suscite d'ores et déjà l'adhésion des grandes puissances mondiales, compte tenu des dernières déclarations du président américain, Barack Obama et du représentant du Premier ministre britannique chargé de la promotion des relations économiques avec l'Algérie, Lord Richard Risby. L'Algérie, par la voix du conseiller à la présidence de la République Kamel Rezzag-Bara, avait recommandé d'adapter la lutte contre le terrorisme aux autres formes prises par ce fléau mondial, lequel s'est développé pour verser dans ce qui est qualifié de «narco-terrorisme». L'alliance des terroristes avec les narcotrafiquants représente un danger réel sur la sécurité dans le monde. En ce sens, le président américain a fait référence à l'agression contre le site gazier de Tiguentourine pour illustrer la nouvelle forme prise par le terrorisme international et transnational et ses connexions. Il a également mis en exergue la réaction des autorités algériennes face à cette attaque, avertissant que le terrorisme peut frapper partout et à n'importe quel moment. Les Etats-Unis qui demeurent une des cibles privilégiées du terrorisme international, demeurent un partenaire privilégié de l'Algérie dans la lutte contre ce phénomène. Obama l'avait réaffirmé tout en adhérant à la stratégie proposée par l'Algérie. La Grande-Bretagne a emboîté le pas aux Etats-Unis dans la mesure où Lord Richard Risby a affirmé que son pays a convenu de renforcer la coopération sécuritaire avec l'Algérie pour ériger un partenariat stratégique dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. La Grande-Bretagne qui vient d'être secouée par un attentat terroriste, fait de l'Algérie une référence dans la lutte contre le terrorisme et affiche toute sa confiance quant aux stratégies adoptées par le pays dans ce domaine. A ce propos, la meilleure preuve de la Grande-Bretagne consiste dans le démenti formel apporté par la société pétrolière British Petroleum qui ne quittera pas l'Algérie, mais qui intensifie son partenariat dans le domaine des hydrocarbures. La Grande-Bretagne a mis en exergue la réaction de l'Algérie contre l'agression terroriste de Tiguentourine, rendant ainsi un hommage aux forces de sécurité algériennes qui ont déjoué les plans destructeurs et dangereux d'une multinational terroriste qui projetait de semer le trouble à travers plusieurs pays avec la prise d'otages de diverses nationalités.

En plus des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, la Tunisie coordonne ses efforts avec l'Algérie dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Face aux informations colportées par les semeurs de troubles et faisant état d'une immixtion de l'Algérie dans les affaires internes de Tunisie, les plus hautes autorités de ce pays ont réaffirmé leur attachement à la coopération avec l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme.

Une délégation de la Garde nationale tunisienne conduite par le général El Mountassir Essakouhi avait séjourné en Algérie la semaine dernière. Cette visite fut précédée par d'autres visites de responsables tunisiens qui n'ont jamais cessé de consulter l'Algérie et de solliciter son aide pour faire face à la montée de la violence et du terrorisme dans le pays.

L'Algérie qui reste un pays de référence en matière de lutte contre le terrorisme et ses connexions a décidé d'adopter une nouvelle stratégie avec le concours et l'implication de la communauté internationale. La situation dans la région de l'Afrique du Nord, aggravée par la détérioration et la faiblesse des Etats dans les pays du Sahel, sont autant d'éléments qui appellent à une nouvelle stratégie de lutte contre le terrorisme. Un fléau qui se nourrit et se développe à la faveur de l'instabilité que connaissent les pays de la région, lesquels leur servent de base-arrière pour mener des attaques à travers le monde à l'exemple de l'agression contre le site gazier de Tiguentourine ou encore les attentats en Grande-Bretagne et au Niger.

M. SELLAL REPRÉSENTANT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA, AU SOMMET DE L'UA

M. Sellal s'entretient avec le président du Mali

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu, hier à Addis-Abeba (Ethiopie), avec le président du Mali, Dioncounda Traoré.

L'entretien a eu lieu en marge de la 21^e session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA). M. Sellal représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux travaux du sommet de l'UA.

Le Mali peut toujours compter sur l'Algérie

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué hier à Addis-Abeba (Ethiopie) que le Mali peut «toujours compter» sur l'Algérie pour retrouver sa stabilité.

«J'ai dit au président Traoré que le Mali a compté, hier, compte aujourd'hui et comptera toujours sur l'Algérie», a déclaré à la presse M. Sellal, à l'issue d'un entretien avec le président malien, Dioncounda Traoré, en marge de la 21^e de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA).

«Depuis le début, la position de mon pays est claire, nette et précise. Il fallait effectivement tout mettre en oeuvre pour veiller à stabiliser définitivement le Mali et pour que soit respectée l'intégrité du Mali», a-t-il précisé. M. Sellal a indiqué que «les prochaines élections au Mali, qui sont en phase finale, vont certainement stabiliser le pays».

«La feuille de route qu'on a toujours développée ensemble, est d'aller au dialogue national, particulièrement avec les habitants du nord du Mali pour essayer de trouver la meilleure voie pour les faire participer à la gestion du pays et ramener la paix et la sécurité au niveau de la zone», a-t-il dit.

Il a indiqué avoir renouvelé au président Traoré «toute la disponibilité du président de la République, du gouvernement et du peuple algériens au Mali, dans sa démarche».

«Globalement, nous sommes sur la bonne voie», a-t-il affirmé, soulignant que l'échange de vues a été «fructueux» et que l'Algérie et le Mali «ont exactement la même vision sur toute la question». M. Sellal représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au sommet de l'UA, dont les travaux ont débuté hier au siège de l'Union.

PROCESSUS DE RÉSOLUTION DE LA CRISE MALIENNE L'implication de l'Afrique est «fondamentale»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a qualifié hier à Addis-Abeba (Ethiopie) de «fondamentale» l'implication de l'Afrique dans toutes les phases du processus de résolution de la crise malienne.



«L'implication de l'Afrique est fondamentale dans toutes les phases du processus de résolution de la crise malienne, qu'il s'agisse du processus politique, du dialogue et de la réconciliation nationale, des élections ou de la mobilisation du soutien de la communauté internationale», a souligné M. Sellal dans une intervention sur le thème «l'Etat de la paix et de la sécurité en Afrique» lors du 21^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA).

Le Premier ministre a évoqué d'autres situations qui préoccupent l'UA, comme les récents attentats au Niger, réitérant, par la même occasion, la condamnation la «plus ferme» par l'Algérie des attentats terroristes «inqualifiables» perpétrés au Niger.

«Nous exprimons notre entière solidarité avec le peuple frère du Niger et de son gouvernement», a-t-il soutenu. Ces attentats «renforcent notre détermination à lutter, sans relâche, individuellement et collectivement, contre le fléau du terrorisme et ses ramifications avec le crime organisé», a-t-il affirmé. Concernant la République démocratique du Congo, il s'est félicité des derniers développements «positifs» intervenus dans ce pays, notamment la signature, le 24 février dernier, de l'accord cadre de paix, de sécurité et de coopération pour la RD Congo et la région des Grands Lacs, ainsi que la réaffirmation par les chefs d'Etats de la région, le 24 mars, de leur engagement à veiller à la mise

en œuvre de cet accord. Au sujet de la situation en Somalie, M. Sellal a indiqué que le processus soutenu engagé par les autorités de ce pays pour bâti ses institutions et relancer les tâches considérables de reconstruction, ainsi que pour promouvoir des relations de coopération avec les pays voisins, «merite plus que jamais les encouragements et le soutien de l'Afrique et de la communauté internationale».

Le Premier ministre a indiqué, en outre, que «les phénomènes de recours à la violence en tant que moyen d'expression politique et l'accès au pouvoir par des voies non constitutionnelles continuent à nous interroger, comme l'illustre le cas de la République centrafricaine».

«Au vu de leur récurrence, ces phénomènes nécessitent un affinement de la politique africaine des préventions des conflits, y compris un renforcement de son système d'alerte précoce et la facilitation du dialogue pour la prise en charge des causes profondes des tensions et crises internes», a-t-il estimé.

Pour M. Sellal, cet affinement «doit nécessairement prendre en compte l'exigence incontournable de la réconciliation nationale en tant qu'assise pour une paix et une sécurité durables». Le Premier ministre a insisté sur l'importance de donner à l'Afrique une «capacité africaine d'intervention rapide dotée de moyens adéquats, afin d'assurer une meilleure cohérence à l'œuvre de paix en Afrique».

Il a relevé, à cet égard, que l'œuvre de paix sur le continent «continue d'enregistrer des avancées et l'Union africaine se doit, en cette année du cinquantenaire, de donner une impulsion encore plus forte aux efforts pour faire face à des défis persistants».

M. Sellal a indiqué avoir enregistré «avec une grande satisfaction» la montée en cadence des activités du Conseil de paix et de sécurité et les importantes décisions qu'il a prises dans le sens d'affirmation du leadership africain en matière de paix et de sécurité sur le continent».

Il a indiqué que les recommandations formulées dans le rapport du Conseil de paix et de sécurité sont «pertinentes et méritent le soutien de l'Assemblée». M. Sellal représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au sommet de l'UA, qui coïncide, cette année, avec la commémoration des 50 ans de l'organisation panafricaine.

ALGÉRIE - ETHIOPIE

M. Medelci s'entretient avec son homologue éthiopien

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, s'est entretenu hier à Addis-Abeba avec son homologue éthiopien, Tedros Adhanom.

L'entretien a eu lieu en marge de la 21^e session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA). Les deux parties ont évoqué les relations bilatérales à la lumière du projet d'accord stratégique de coopération entre les deux pays qui est en cours de préparation.

Ils ont examiné, également, la coopération dans la lutte contre le terrorisme et les «efforts conjoints» de l'Algérie et de l'Ethiopie en la matière. MM. Medelci et Adhanom ont passé en revue les questions inscrites à l'ordre du jour du sommet de l'UA et no-

tamment celles au menu du MAEP (Mécanisme africain d'évaluation par les pairs). Au cours de cet entretien, les deux ministres se sont félicités de la «qualité» des programmes qui ont été élaborés pour célébrer les 50 ans de l'OUA/UA.

M. Medelci a présidé la délégation algérienne aux travaux de la 23^e session du Conseil exécutif de l'UA qui s'était tenue du 22 au 24 mai.

Les résultats de cette session ont été soumis au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, qui coïncide, cette année, avec la célébration du 50^e anniversaire de la création de l'OUA/UA.

M. SELLAL REPRÉSENTANT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA, AU SOMMET DE L'UA

PRÉSIDENT MALIEN

L'Algérie est la mieux à même de comprendre la situation au Mali

Pour avoir subi les affres du terrorisme, l'Algérie est la mieux à même de comprendre la situation au Mali, a déclaré le Président malien par intérim, M. Dioncounda Traoré, hier à Addis Abeba, en marge du 21^e sommet de l'Union africaine.

«Pour avoir payé un lourd tribut aux extrémistes, c'est certainement l'un des pays qui comprend le mieux la situation au Mali», a dit M. Traoré.

«L'Algérie, le Mali, le Niger sont en première ligne» dans la lutte contre le terrorisme, a-t-il ajouté.

Le président malien a dit demeurer vigilant en dépit de la



réunification du territoire malien. «Il est difficile d'éradiquer le phénomène du terrorisme car il est tentaculaire et possède des cellules dormantes un peu partout. C'est

un ennemi extrêmement difficile à vaincre en dépit des coups sévères qui lui ont été portés», a précisé M. Traoré.

Amélioration de la situation en Afrique de l'Ouest mais émergence de nouvelles menaces

La situation en Afrique de l'Ouest s'est «améliorée» mais de «nouvelles menaces» y sont apparues, a déclaré hier à l'APS le Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour cette région, M. Said Djinnit, qui assiste à Addis Abeba au 21^e sommet de l'Union africaine. «La situation s'est globalement améliorée en Afrique de l'Ouest, comparativement aux années 90 où il y a eu des conflits ouverts en Sierra Leone et au Liberia», a estimé M. Djinnit. «Mais, a-t-il averti, on assiste depuis quelque temps à l'émergence de nouvelles menaces, en particulier celles représentées par le crime organisé et le terrorisme qui montent en puissance». «Nous avons vu l'impact du trafic de drogue en Afrique de l'Ouest,

outre les activités des groupes terroristes qui se sont implantés au Sahel en général et au Mali en particulier», a-t-il ajouté.

Le responsable onusien a aussi évoqué «la situation qui prévaut au Nigéria (ou sévit) le groupe terroriste Boko Haram», et en Afrique centrale.

«Quand on sait le lien qu'il y aurait entre les groupes terroristes dans ces régions, il y a de quoi s'inquiéter», a-t-il averti. M. Djinnit a déploré la faiblesse des moyens dont disposent les pays de la région pour faire face à ces dangers. «Il s'agit pour l'essentiel d'Etats fragiles qui n'ont pas toujours les moyens législatifs, technologiques et matériels pour lutter efficacement contre ces nouvelles menaces», a-t-il dit.

ALGÉRIE - ETATS-UNIS

Le vice-président du Conseil de la nation reçoit une délégation du Congrès américain

Le vice-président du Conseil de la nation, M. Brahim Boukhlil a reçu hier à Alger une délégation d'assistants des membres du Congrès américain.

Au cours de cette rencontre, la partie algérienne a présenté la place du Conseil de la nation dans le tissu

institutionnel algérien et son rôle en matière de législation et de contrôle de l'action de l'exécutif au coté de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué un communiqué du Conseil de la nation.

Les deux parties ont évoqué par ailleurs les relations algéro-amé-

ricaines qui ont «connu une importante évolution ces dernières années», a précisé la même source.

La nécessité de consolider ces relations notamment dans le domaine de la coopération parlementaire a été mise en avant durant cette rencontre, a-t-on ajouté.

ALGÉRIE - ARMÉNIE

L'Arménie disposée à renforcer ses relations avec l'Algérie

La ministre arménienne de la Diaspora, Hranush Hakobyan, a fait part, hier à Alger, de la disposition de son pays à renforcer ses relations avec l'Algérie dans les différents domaines de coopération.

«Nous avons la possibilité de coopérer ensemble dans les domaines politique, économique et culturel», a déclaré Mme Hakobyan à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene.

Après avoir rappelé que les relations algéro-arméniennes «sont développées au cours des dernières années», Mme Hakobyan a indiqué que sa visite en Algérie lui permettra d'explorer les mécanismes susceptibles de renforcer la coopération bilatérale, y compris au niveau des diasporas des deux pays. La ministre

arménienne de la Diaspora a entamé une visite officielle de deux jours en Algérie, à l'invitation du secrétaire d'Etat, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli.

Les deux parties évoqueront, à cette occasion, les expériences et les politiques respectives des deux pays en matière de diasporas, particulièrement en ce qui concerne l'implication et la contribution des compétences dans le développement du pays d'origine. Au cours de cette visite, la ministre arménienne animera une conférence sur le thème de la diaspora arménienne à l'Institut diplomatique et des relations internationales du ministère des Affaires étrangères.

APS

2 mots clé : paix et sécurité

Said Abjaoui

L'Afrique d'avant, l'Afrique de maintenant. Toute fenêtre qui s'ouvrait sur l'Afrique faisait aborder cette dernière sous l'angle de la conflictualité, de la richesse des sous-sols et la pauvreté des populations. Toute grille de lecture plaquée sur les conflits intra-africains est toujours fondée sur l'ethnicisation et la confessionnalisation des conflits.

Mais pourquoi encourager l'ethnicisation si celle-ci ne mène que vers les guerres civiles et l'effondrement des unités nationales ?

La sécurité intérieure n'est pas fatallement d'essence de politique interne mais peut être mise en péril par des menaces extérieures, ce qui est le cas présentement avec la situation de crise au Mali. Faudrait-il que cette fois-ci, la situation de sécurité en Algérie et dans certains pays soit prise en otage par des principes jusqu'à immuables qui fondent l'action diplomatique ou faudrait-il intégrer à celle-ci des éléments d'infexion à une évolution pratiquement linéaire de la ligne politique et adapter notre ligne stratégique aux données qui sont réelles sur le terrain ?

On peut dire que l'Algérie a mal à son voisinage immédiat. On doit dire qu'aucun pays africain ne doit avoir mal à son voisinage. Elle sait, pour avoir elle-même averti la communauté internationale sur le caractère trans frontalier de ce phénomène du terrorisme, que sa sécurité intérieure dépend de variables de l'équation de la situation de sécurité de nos pays voisins, en particulier du Mali. Cinq menaces au moins peuvent provenir du Mali, gangrener la région et métastaser toute l'Afrique, et pourquoi pas le monde arabe et le monde musulman. La première est celle de l'acceptation du fait accompli qu'a été le coup d'Etat au Mali à quelques semaines de l'élection présidentielle. La situation dans le nord du pays en a subi les implications, l'armée malienne en étant sortie déstructurée sur les plans de l'unité, de l'opérationnalité, et également du moral (ce qui est pire). Même la situation de puissance de l'armée malienne est déséquilibrée en faveur des groupes armés terroristes qui ont bénéficié de l'apport en équipements militaires libyens en quantité et qualité.

L'Algérie est une puissance régionale. Elle est même «la» puissance régionale. Non pas qu'elle doit donner, tout comme les Etats-Unis, une «finalité politique à l'expression de puissance», mais, elle ne devrait pas prendre le risque d'un immobilisme en terme de réflexion adaptée et d'action. Il n'y a pire stratégie que celle qui contraint à en changer au pire moment. Une décision erronée que celle qui consiste à sacrifier aux principes, à trop en demeurer l'otage. La deuxième tient à l'intégrité territoriale à lier à l'unité nationale. Cela risque de ressembler à une fission nucléaire dont on ne peut plus contrôler le processus. Le chaos partout. Un chaos non constructif.

La troisième consiste en l'application d'un système politique rétrograde dans notre région. La quatrième consiste en l'introduction de terroristes sur notre territoire, la frontière étant tout de même de 1300km, fatallement «traversable». La cinquième est le transfert transfrontalier des clivages ethniques, confessionnels. Le premier ministre A. Sellal est en Ethiopie pour représenter le président de la République. Bien évidemment, il n'y aura aucun thème tabou à évacuer. Il y aura bien sur la question de la résolution des conflits en Afrique. L'ethnicisation et son internationalisation sont extrêmement dangereux pour toute l'Afrique comme le rappelait Rezzag-Bara lors d'une intervention à l'Ecole nationale supérieure de sciences politiques. Ce sont les deux principaux facteurs capables de mener le continent vers le chaos. Il n'y a pire stratégie que celle qui consiste à la changer au pire moment. L'UA a pris conscience de l'impérative nécessité d'encourager les processus de démocratisation et le règlement des conflits. Le premier ministre au nom du président de la République a entamé un certain nombre de discussions avec ses homologues et des chefs d'Etat africains à Addis-Abeba. Il a eu des discussions avec le président de la République française, François Hollande, le secrétaire d'Etat américain John Kerry et le président de la Commission européenne, Jean Manuel Barroso.

Les rencontres en marge de la 21^e session des chefs d'Etat et de gouvernement ont «porté sur les questions bilatérales et d'actualités». Il a beaucoup mis l'accent sur la crédibilisation de l'UA si celle-ci menait le processus de décolonisation du Sahara occidental jusqu'à son terme. Avant-hier, l'UA avait appelé à l'accélération du référendum au Sahara occidental, et montré son attachement aux résolutions de l'ONU et de l'UA, notamment le plan de Tripoli adopté par le Sommet de l'UA sur le règlement des conflits en Afrique. La délégation qui a accompagné le Premier ministre a eu elle aussi d'intenses activités diplomatiques.



BENBRAHAM L'Algérie candidate à la présidence du comité mondial du scoutisme

Le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), M. Noureddine Benbraham a indiqué samedi à Alger que l'Algérie est candidate à la présidence du comité mondial du scoutisme.

Dans une déclaration à l'APS en marge du 27^e congrès arabe des scouts dont les travaux se tiennent au Palais des nations (Alger), M. Benbraham a indiqué que l'Algérie est candidate à la présidence du comité mondial du scoutisme dont les élections se tiendront lors du prochain congrès mondial des scouts (Slovénie 2014).

M. Benbraham a estimé à cette occasion que la tenue de ce congrès arabe «se veut un soutien à l'Algérie par les pays participant pour présider le comité mondial des scouts».

Le comité mondial du scoutisme, l'instance exécutive de l'organisation mondiale de mouvement scout, est composé de membres élus par le congrès

pour un mandat de six ans.

Le 27^e congrès des scouts arabes se tient, cinq jours durant, sous le thème «Scoutisme et citoyenneté active». Il coïncide avec la Journée nationale du scout (27 mai) et du 72^e anniversaire de la mort du chahid Mohamed Bouras, fondateur du mouvement des Scouts musulmans algériens.

TOURISME «Nécessité d'encourager l'écotourisme pour un environnement propre»

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre du Tourisme et de l'Artisanat chargé du tourisme, M. Mohamed Amine Hadj Saïd a insisté, samedi à Mostaganem, sur la nécessité d'encourager l'écotourisme pour un environnement propre.

En inspectant plusieurs projets touristiques dans la wilaya, M. Hadj Saïd a souligné l'importance d'encourager l'investissement qui prend en considération l'environnement et utilise l'énergie renouvelable, faisant remarquer que Mostaganem dispose de zones vierges lui permettant de devenir un pôle en écotourisme en Algérie.

Le secrétaire d'Etat a, d'autre part, indiqué que plus de 50 000 lits doteront le secteur au niveau national dont 12 000 lits à la fin de l'année en cours et le reste au cours de l'année prochaine. Les travaux de concrétisation des infrastructures offrant ces lits ont dépassé 60% selon M. Hadj Saïd qui a, au passage, insisté sur le critère de la qualité.

Président, à la plage «Sablettes», le lancement de la campagne «Les éboueurs de la mer» initiée par la Radio nationale, M. Mohamed Amine Hadj Saïd a déclaré «nous ne pouvons relancer le secteur du tourisme sans un environnement propre», appelant les communes, les associations et les citoyens à contribuer à la préservation des plages et de l'environnement. Le secrétaire d'Etat chargé du tourisme a insisté, par ailleurs lors d'un exposé présenté sur le plan d'aménagement des Zones d'expansion touristique (ZET) de «Cap Ivy» et «Benabdellah Ramdane» par l'Agence nationale du développement touristique (Andt), sur «la nécessité d'actualiser ce plan réalisé en 1998 selon des normes en vigueur et se conformer aux spécificités de la région». Lors d'une rencontre avec des investisseurs locaux dans le domaine du tourisme, M. Hadj Saïd a indiqué que la stratégie du gouvernement pour la relance du tourisme passe par «la promotion de la destination Algérie», l'amélioration de la qualité des prestations (plan qualité), l'encouragement de l'investissement et la dynamisation de la chaîne touristique (routes, transport, énergie et autres), et le financement des projets touristiques avec l'implication d'établissements bancaires. M. Hadj Saïd a également réitéré la disposition de l'Etat à accompagner les investisseurs qui ont des projets structurants pour réaliser un développement touristique durable.

APS

VOYAGEURS AVEC VÉHICULES Le délai du passage dans les ports sera de 2h 30 minutes à la saison estivale 2013



Le délai moyen de traitement du passage des voyageurs avec véhicule dans les ports algériens passera de 3h à 2h 30 minutes lors de la prochaine saison estivale 2013, a appris l'APS dimanche auprès de la Direction générale des Douanes (DGD).

Afin d'assurer un bon accueil des voyageurs à l'approche des grandes vacances et du rush des voyageurs, notamment de la communauté algérienne résidente à l'étranger, les Douanes algériennes ont décidé de réduire la durée qui soit sa nature. S'il n'y a pas de règlement définitif durant cette durée, elle est systématiquement libérée, soulignent les résolutions qui ont sanctionné la récente conférence des cadres.

Cette mesure, qui a été possible grâce à la conjugaison des efforts des différents intervenants au niveau de l'espace portuaire, figure parmi les principales mesures prises lors de la 6^e conférence nationale des cadres des douanes, tenue en avril dernier.

Ces actions globales prises durant cette conférence veulent réduire les coûts et les délais de dédouanement et alléger les procédures douanières tout en intensifiant le contrôle.

Alléger la procédure et réduire les délais, l'objectif recherché

Il s'agit de réduire le délai de dédouanement des marchandises, de la redynamisation du contrôle à posteriori, de la mise en place du guichet unique de dédouanement et l'amélioration du cadre juridique afin d'assurer de meilleures services ainsi que le renforcement des capacités des ressources humaines en s'appuyant sur un programme de mise à niveau et de formation de l'effectif.

En effet, le délai maximum de dédouanement des marchandises au niveau des ports algériens a été limité à huit jours, «les inspecteurs chargés du traitement des déclarations sont tenus de

justifier tout retard au-delà de ce délai», souligne la DGD. La mesure qui existait dans la législation en vigueur n'a pas été appliquée, rappelle-t-on.

L'administration des Douanes est tenue de réagir dans les 8 jours qui suivent l'arrivée de la marchandise quelle que soit sa nature. S'il n'y a pas de règlement définitif durant cette durée, elle est systématiquement libérée, soulignent les résolutions qui ont sanctionné la récente conférence des cadres.

À ce propos, un groupe de travail vient d'être installé, et est chargé essentiellement d'approfondir la réflexion sur cette mesure qui devient une exigence internationale et une condition incontournable pour promouvoir l'investissement, précisent encore les Douanes.

La redynamisation de contrôle à posteriori, sur site, afin d'alléger les ports et réduire ainsi les délais de dédouanement, figure aussi parmi les mesures prises durant cette rencontre.

À ce propos, un manuel des procédures pour uniformiser le traitement des dossiers de dédouanement par tous les services des douanes sera édité et une révision de la procédure inhérente à la déclaration simplifiée est en cours, ajoute-t-on. Il est question également de la mise en place rapide du guichet unique qui permettra d'écourter les délais de dédouanement.

Les opérations de dédouanement seront centrées et traitées au niveau de ce guichet unique, qui va regrouper tous les intervenants dans le contrôle du commerce extérieur comme les services de santé, de l'agriculture, du commerce et des douanes, etc. Par ailleurs, la DGD confirme que 48 opérateurs économiques ont déjà leur statut d'Opérateur économique agréé (OEA) et plus d'une centaine de demandes d'agrément sont en cours de traitement et connaîtront les suites qui leur seront réservées dans un délai de six mois au plus tard à compter de la date de dépôt de la demande.

À ce propos, la direction des Douanes a chargé ses services de vulgariser auprès des opérateurs économiques agréés les avantages prévus par ce dispositif qui est venu concilier l'impératif des facilitations douanières avec une meilleure gestion des risques.

Décentralisation des actes de gestion

La DGD a procédé par ailleurs à la mise en place d'un groupe de travail pour la décentralisation de certains actes de gestion relatifs aux ressources humaines.

En matière de ressources humaines, toujours, un programme de mise à niveau et de formation des agents des douanes a été élaboré afin d'améliorer la qualité de leurs interventions.

Les Douanes ambitionnent également de renforcer les capacités de leur effectif, qui est passé de 12 000 à 20 000 actuellement et devra atteindre graduellement 25 000 agents dans les quatre prochaines années. Par ailleurs, la DGD vient de lancer une opération de modernisation du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis), qui sera doté d'un nouveau système d'information et de gestion automatisée des Douanes (Sigad-2), plus performant et qui permettra une collecte centrale et dans des délais réels de toutes les opérations de dédouanement effectuées sur le territoire national. Grâce au lancement du Sigad 2 à l'horizon 2015, le Cnis verra la mise en place de passerelles avec plusieurs institutions notamment publiques afin d'échanger les informations entre les différents intervenants dans le commerce extérieur. La conférence nationale des cadres des Douanes tenue en avril dernier a permis la mise en place d'une stratégie orientée essentiellement vers la facilitation douanière, le contrôle rigoureux et l'évaluation continue de la performance des agents douaniers.

EBOUEURS DE LA MER

31 600
v o l o n t a i r e s
ramassent 1 757 tonnes de détritus



31 600 volontaires se sont mobilisés samedi pour le ramassage de 1 757 tonnes de détritus sur l'ensemble des sites du littoral algérien, dans le cadre de l'opération «Éboueurs de la mer», organisée chaque année par la Radio nationale, a-t-on appris auprès de ce média public.

«31 600 volontaires ont ramassé 1 757 tonnes de détritus à travers le territoire national sur l'ensemble des sites du littoral», a déclaré Mme Malya Bahidj, directrice de la Chaîne III de la Radio nationale, précisant que 20 plateaux ont été placés pour suivre, en direct, cette opération.

Plusieurs associations ont également pris part à l'opération «Éboueurs de la mer», initiée en partenariat avec l'association «Recif» activant dans le domaine de la protection de l'environnement. L'opération vise à ancrer la culture écologique au sein de la société et à préserver le littoral en impliquant toutes les composantes de la société dans la collecte des déchets.

Elle vise également à établir un partenariat entre la société civile et les acteurs concernés par l'environnement, ancrer le civisme chez le citoyen et

préserver le littoral avec sa faune et sa flore.

A noter que cette 9^e édition a franchi, cette année, une nouvelle étape pour devenir «Les éboueurs de la Méditerranée» où des radios de certains pays se sont joints à l'initiative de l'Algérie.

Selon Mme Bahidj, la France a mobilisé, pour le nettoyage de ses six sites, 2 400 personnes, alors que la Croatie a déployé, pour le même nombre de sites, 1 600 personnes.

La Roumanie, pour sa part, a mobilisé 400 personnes pour un site. «Au total, 4 400 personnes se sont mobilisées à l'étranger», a-t-elle précisé.

Lors de la campagne de nettoyement des plages à Alger, le directeur général de la Radio algérienne, Chaâbane Louanek, a souligné l'importance de cette initiative qui concerne les 14 wilayas côtières.

De son côté, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Benmerad a souligné, dans une déclaration à l'APS, la nécessité de généraliser cette opération pour la protection du littoral devenue «la destination préférée durant la saison estivale devant être lancée le 1^{er} juin».

Il a ajouté qu'il allait proposer au ministre de l'Education nationale la possibilité d'introduire l'action bénévole dans le programmes scolaires. Pour sa part, le président de l'association «Recif», Hamid Belkacem a souligné l'importance d'assurer la pérennité de cette opération initiée en 1993.

Il a estimé que cette campagne de nettoyage est une «réussite», eu égard à la mission que s'est assignée son association, à savoir la protection du littoral et la sensibilisation sur la protection de l'environnement.

FINANCES

Plus d'un demi-million de contrats «Cat-Nat» souscrits en 2012

L'assurance «catastrophes naturelles» (Cat-Nat) a générée «un peu plus d'un demi-million de contrats» souscrits par des citoyens sur un parc immobilier de 7 millions de foyers, a annoncé dimanche le président de l'Union des assureurs et réassureurs (UAR), Lamara Latrous.

Les sociétés et mutuelles d'assurances ont réalisé un chiffre d'affaires de 1,5 milliard dinars «pour un peu plus d'un demi-million de contrats» en 2012, a souligné à l'APS M. Latrous.

«Cette assurance connaît une évolution à la hausse en termes de chiffres d'affaires et en nombre de contrats par rapport à 2011. Il est certain que de plus en plus de citoyens viendront s'assurer

car ils sont persuadés qu'il vaut mieux compter sur eux-mêmes en s'assurant plutôt que de tout attendre de l'Etat», a-t-il estimé.

M. Latrous écarte par ailleurs l'éventualité de mesures coercitives pour obliger les citoyens à souscrire des contrats contre les catastrophes naturelles, relevant qu'il vaut mieux que les citoyens viennent «volontairement à l'assurance plutôt que d'être forcés à le faire par d'autres moyens».

«Il est certain que pour persuader un plus grand nombre de citoyens à s'assurer, les sociétés d'assurance doivent faire un grand effort de communication et de sensibilisation comme ne cessera de le répéter le ministre

des Finances à l'adresse des assureurs», a-t-il souligné.

«C'est vrai que les sociétés communiquent verbalement au sein des lieux de vente aux clients qu'elles reçoivent dans les agences mais ceci ne semble pas suffisant», regrette-t-il avant d'annoncer qu'à la rentrée sociale, on va organiser des portes ouvertes sur les assurances en complément de ce que font les sociétés d'assurances».

Dans l'assurance Cat-Nat, sont couverts les risques de tremblement de terre, les tempêtes et vents violents, les inondations et coulée de boue ainsi que les mouvements de terrains.

En plus de ces produits, «il est prévu, dans le futur, la mise sur le marché d'une

assurance contre les effets des calamités agricoles» alors que «la Caisse nationale de mutualité agricole (Cnma) vend déjà l'assurance qui couvre la sécheresse», a-t-il dit.

M. Latrous explique que devant une catastrophe naturelle, il faut que le gouvernement prenne préalablement un arrêté interministériel déclarant la zone sinistrée pour être indemnisé.

Il note toutefois que les entreprises industrielles et commerciales peuvent étendre la couverture incendie aux risques d'événements naturels et qu'en cas de tremblement de terre ou d'inondation, elles sont remboursées sans attendre l'arrêté.

APS

Le wali de Bordj Bou Arréridj à Mansourah

Afin de redonner une certaine dynamique à la région de Mansourah, le wali M. Azzedine Mecheri, a effectué, jeudi dernier, une visite de travail et d'inspection au niveau de cette localité, située à 30 kilomètres à l'Ouest de Bordj Bou Arréridj, classée parmi les plus pauvres de la wilaya.

Cette visite, bien accueillie par la population, a permis au premier magistrat de la wilaya de constater de visu la situation de ces localités et de décider d'un programme spécial pour les redynamiser. Elle a permis aux citoyens d'exposer le manque d'infrastructures et les problèmes au quotidien, telle l'absence d'assainissement, d'éclairage public, d'AEP, de transport et de logement.

Durant cette visite, le wali a assisté à la mise en service des réseaux du gaz et de l'électricité au niveau du lotissement 87 lots. Afin d'améliorer le cadre de vie de cette localité, des travaux de VRD ont été lancés. Des équipements publics sont programmés, telles une antenne administrative, complexe sportif, piscine de proximité et salle omnisport. D'autres réaménagés tels que le bureau de poste de la gare ferroviaire et de l'ancien siège de la daïra ainsi que de l'éclairage public pour la cité des 500 logements.

Concernant la santé, le wali s'est rendu sur le chantier de l'hôpital de 60 lits où il s'est longuement entretenu avec les responsables du secteur et la population sur ce précieux acquis pour toute la région. «Avec un centre d'hémodialyse de cette qualité et sur place, les malades de la région vont être mieux pris en charge», dira le wali qui a insisté sur la nécessité des travaux et des équipements. «La maternité et tous les autres services seront opérationnels dès la fin de la mise en place des équipements», a-t-il tenu à rassurer la population.

La région qui souffre en plus de la mauvaise qualité de l'eau souterraine du manque va être alimentée à partir du barrage de Tlesidit dans la wilaya de Bouira. Deux autres forages sont lancés dans la région et l'un d'eux a déjà donné une eau de bonne qualité et 10 litres par seconde.

Pour désenclaver la région, plusieurs routes ont été réalisées et lancées telle que celle qui relie le quartier Dachra à la RN5 pour une enveloppe de 5 milliards.

Sur le chantier du projet de la construction de logements sociaux, le wali a exigé en plus de la qualité des appartements, la réalisation de toutes les commandités telles que l'assainissement, l'AEP, les espaces verts et surtout l'école primaire. «On ne doit pas construire une cité de 500 logements sans une école», insiste le wali.

Pour ce qui est de la création d'emploi, le wali a annoncé en plus des 4 000 emplois que générera le chantier de dédoublage de la voie ferrée électrifiée Thenia-Bordj Bou Arréridj, une zone d'activité de 150 hectares a été créée.

Avant de clôturer sa visite dans la commune le wali de Bordj Bou Arréridj, M. Azzedine Mecheri a tenu à rassurer la population que d'autres projets sont programmés pour cette localité.

Mouad B.

Fiche Technique de la commune de Mansourah

- Situation géographique :

Les coordonnées géographiques sont 36°4'0" N et 4°28'0" ou 36.0667 et 4.46667 (en degrés décimaux). La position UTM est FV39 et la référence Joint Operation Graphics est NJ31-15.

Elle est située à 30 kilomètres à l'Ouest du chef-lieu de la wilaya, sur la RN5 et la voie ferrée reliant Alger à Bordj Bou Arréridj

- Superficie : 300,5 kilomètres carrés.
- Population : 23 020 habitants.

BILAN DE LA SÛRETÉ DE WILAYA DE M'SILA 357 affaires traitées durant le mois d'avril

Mouad B.

Les activités des différents services de la sûreté de wilaya de M'sila ont été marquées durant le mois d'avril écoulé, par le traitement de 357 affaires liées au droit commun des vols, des coups et blessures volontaires, des agressions. Dans ce cadre, 404 individus dont 33 mineurs, 14 femmes et 3 étrangers ont été impliqués et ont fait l'objet d'arrestations et de procédures d'usage de présentation auprès des différents tribunaux de la wilaya où 64 personnes ont été écrasées, 321 ont bénéficié de citation directe, deux sous contrôle judiciaire et 4 libérées.

Dans le domaine de la prévention et la lutte contre les stupéfiants et les psychotropes, ces services en ont saisi une quantité appréciable durant le mois de d'avril 2013 et pas moins de 18 affaires ont été traitées, 4 pour commerce et 14 pour consommation. 25 personnes ont été impliquées dont 15 ont été placées sous mandat de dépôt et 10 ont bénéficié de citation directe. Une quantité de 137g de kif traité et 104 comprimés ont été saisis.

En matière de prévention et de sécurité routière, 67 accidents corporels de la circulation ont causé 3 morts et 68 blessés, nonobstant les mesures de sanctions de 1196 contraventions, de 276 retraits de permis de conduire et la mise en fourrière de 54 véhicules.

Pour ce qui est de la brigade de l'urbanisme et de l'environnement, ses services ont enregistré 82 affaires dont 37 pour construction sans permis de construire.

PROTECTION CIVILE

5 274 interventions en 3 jours • 6 personnes asphyxiées par le gaz à Tipasa

Les unités de la Protection civile ont enregistré durant la période du 23 au 26 mai dernier, 5 274 interventions dans différents secteurs, pour répondre aux appels de secours des citoyens essentiellement liés aux accidents de la route, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositif de sécurité, à indiquer hier un bilan de DGPS.

A ce titre, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour 21 accidents de la circulation ayant causé le décès de 15 personnes sur les lieux d'accidents et des blessures à 45 autres traitées et évacuées vers les structures hospitalières à travers plusieurs wilayas du pays.

En matière d'asphyxie, les secouristes ont effectué une seule intervention au niveau de la wilaya de Tipasa au cours de laquelle une personne incommodée par le gaz CO2 a été sauvée tandis que 6 autres sont décédés.

Par ailleurs, les agents de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 7 incendies urbains, industriels et de palméraies enregistrés dans les wilayas d'Alger, Boumerdès, Illizi, Ouargla, Tindouf et Séïf.

Durant la même période, les unités de la Protection civile ont enregistré 3 décès par noyade dont 2 personnes sur les plages des wilayas de Jijel et Annaba tandis qu'une autre a trouvé la mort dans un barrage dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj.

DÉLY IBRAHIM Le neveu ingrat

A.Ferrag

Nassim, 27 ans, a toujours vu en son oncle l'ultime sauveur de ses déchéances. Mais voilà qu'il élabore un plan des plus odieux afin de se débarrasser de lui.

Bachir, la soixantaine bien portée, s'est marié très jeune, mais il n'a jamais eu d'enfant. Malika qui a eu la chance de mettre au monde sept garçons et quatre filles ! Bachir a tenté de compenser sa manque en faisant fortune, et il est vrai que sur ce plan là, il a merveilleusement réussi. C'est même l'un des hommes les plus riches de sa contrée.

Cependant, les belles voitures, les beaux voyages et l'immense demeure où il vit désormais seul depuis la perte cruelle de sa femme ne lui font point oublier sa solitude et sa souffrance.

Même les visites quotidiennes de ses nièces et neveux ne l'arrachent pas à sa mélancolie. Bachir a, cependant, énormément d'affection pour ses proches et tout particulièrement pour l'un de ses jeunes neveux, Nassim, 27 ans, célibataire et sans profession.

Le jeune homme est ce qu'on appelle la « brebis galeuse » de la famille. A maintes reprises, il a séjourné en prison pour de menus délit et son oncle est toujours là pour l'en sortir. Il est là pour le nourrir, l'héberger, lui offrir des voyages, d'importantes sommes d'argent et même une jolie voiture. Sans doute



voyait-il en lui l'enfant qu'il n'a jamais eu.

En mai 2011, Nassim revient d'un beau voyage accompagné de son oncle qui vient de réussir encore une grosse affaire qui lui a rapporté beaucoup d'argent. Vers 20h00, Bachir se repose dans sa chambre.

Minuit, il dort et ne voit pas l'ombre qui glisse à pas feutrés dans sa chambre. Nassim, armé d'un couteau, s'acharne sur son oncle tel un diable déchaîné et l'abandonne, gisant dans une mare de sang.

Il s'empare ensuite d'un cabas contenant 800 millions de centimes et de plusieurs bijoux de grande valeur qu'il remet soigneusement à son complice qui l'attendait à l'extérieur de la demeure. Il

rentre ensuite chez lui l'air alarmé et apprend à sa famille qu'il vient de faire une macabre découverte. « Oncle Bachir a été victime d'un assassinat et d'un cambriolage. Je reviens de chez lui. » Peut-être que l'on n'aurait jamais douté de lui, mais voilà qu'un fait inattendu fait capoter le plan machiavélique du jeune meurtrier. En effet, pris de remords et de panique, Nabil, son ami et complice, le dénonce et dévoile tout à la police. Nassim est arrêté, il reconnaît les faits retenus contre lui et ne bronche même pas à la lecture du verdict.

En mai 2013, le tribunal le condamne à 20 ans de réclusion criminelle pour meurtre avec prémeditation sur la personne de son oncle qui lui a tout donné.

FRANCE

Atterrissage d'urgence d'un Boeing 737 à Lyon Saint-Exupéry, pas de blessés

Un Boeing 737 de la compagnie charter XL-Airways, effectuant une liaison Paris Charles de Gaulle - Ajaccio avec 112 personnes à son bord, a dû faire un atterrissage forcé samedi matin sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry en raison d'un problème de pressurisation de la cabine, a indiqué la presse.

Aucun des passagers n'a été blessé. Toutefois une trentaine d'entre eux, souffrant de maux

d'oreilles consécutifs à la descente très rapide de l'avion due à la dépressurisation, ont été examinés par un médecin de l'aéroport, a-t-on précisé de même source.

Vingt-quatre d'entre eux se sont vus déconseiller de reprendre l'avion et devaient poursuivre leur voyage par car et par ferry.

SOUK AHRAS

Une petite fille rejette de petites touffes de cheveux par la bouche

Une fillette de neuf ans, habitant la ville de Souk Ahras, est la proie d'un étrange phénomène puisqu'elle rejette environ toutes les 30 minutes de petites touffes de cheveux par la bouche.

La maman de la petite Aya (Mounira F.), élève de 4^e primaire, s'est présentée en compagnie de sa fille au bureau de l'APS de Souk Ahras où cette bizarrie a pu être observée.

Un phénomène que même un médecin ayant examiné la fillette n'a pu expliquer, évoquant un "cas unique et pro-



bablement inédit dans les annales de la médecine", a-t-on constaté.

Selon la maman d'Aya, les cheveux apparaissent dans la bouche de sa fille depuis environ trois jours, provoquant chez elle des douleurs abdominales et des difficultés respiratoires lorsque le phénomène se produit.

Désémparée, la mère de l'écolière, qui se contente pour l'heure de collectionner les touffes de cheveux entre les pages d'un cahier, avoue "ne pas savoir que faire ni à qui s'adresser".

OUZBÉKISTAN

Un séisme de magnitude 6,2 secoue le pays

Un séisme de magnitude 6,2 a secoué hier l'est de l'Ouzbékistan, a indiqué le Centre du réseau sismique de Chine. L'épicentre, situé à une profondeur de 30 kilomètres, a été localisé à 40,0 degrés de latitude nord et 67,4 degrés de longitude est, a précisé le centre.

APS



SAHARA OCCIDENTAL : L'ANR appelle à soutenir les efforts de M. Ross pour le règlement de la question sahraouie

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), M. Belkacem Sahli a appelé samedi à Alger à soutenir les efforts de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, M. Christopher Ross visant à parvenir au règlement de la question du Sahara occidental qui consacre le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Dans son intervention à l'occasion d'une rencontre de solidarité avec le peuple sahraoui, organisée par son parti, M. Sahli a souligné qu'il «est déplorable de n'enregistrer aucune avancée dans le processus des négociations entamées depuis plusieurs années entre le Maroc et le front Polisario sous l'égide de Nations unies».

M. Sahli a souligné à cet effet la nécessité de soutenir les efforts de l'envoyé onusien visant à aider les deux parties en conflit à «parvenir à une solution consacrant le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination».

Il a condamné à cette occasion les violations des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés et qui constituent, a-t-il dit, «une préoccupation pour la communauté internationale qui s'est traduite notamment



dans le débat animé récemment sur cette question au Conseil de sécurité».

Il a rappelé que «des avancées avaient été enregistrées à l'issue de ce débat notamment pour ce qui est de la protection des droits de l'homme au Sahara occidental comme prévoit la résolution 2099».

M. Sahli a en outre salué la «résistance héroïque» menée par le peuple sahraoui depuis quatre décennies, félicitant le Front Polisario des réalisations accomplies «pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination qui le mènera incontestablement à l'indépendance».

Réaffirmant la solidarité de son parti avec le peuple sahraoui, le secrétaire général de l'ANR a appelé toutes les formations politiques et la société

civile à mener des initiatives de solidarité en vue d'alléger les souffrances des populations sahraouies.

M. Sahli a rejeté à cette occasion les théories avancées par certaines parties selon lesquelles la question du Sahara occidental est un conflit algéro-marocain allant, a-t-il dit, «jusqu'à porter atteinte à l'intégrité territoriale de l'Algérie». Ces vaines tentatives, a-t-il soutenu, «ne pourraient nullement altérer notre attachement à nos principes et le respect dont nous jouissons dans le concert des nations».

Cette rencontre est organisée à l'occasion du 40^e anniversaire de la création du Front populaire de libération de la Segou El Hamra et du Rio de Oro (Polisario) et le début de la lutte armée sahraouie.

Aminatou Haïdar invitée d'honneur des festivités du cinquantenaire de l'OUA-UA



L'Union africaine (UA) a adressé une invitation à la militante sahraouie des droits de l'homme Aminatou Haïdar pour assister aux festivités du cinquantenaire de sa création (OUA-UA) qui auront lieu dans la capitale éthiopienne, Addis Abeba, a rapporté samedi l'agence de presse sahraouie (SPS).

Cette invitation se veut «une reconnaissance» des sacrifices de Mme Aminatou Haïdar pour la consécration de l'aspiration de son peuple à la liberté et la dignité» et traduit, selon la même source «la solidarité avec l'intifadha pacifique de l'indépendance et avec ses héroïnes et héros et tous les détenus politiques sahraouis dans les prisons marocaines qui subissent les formes de répression et de torture les plus abjects». Mme Haïdar s'est vue attribuer plusieurs distinctions internationales dédiées aux droits de l'homme, dont le Prix Robert F. Kennedy, le Prix René Cassin, le Prix Silver Rose décerné par l'alliance internationale Solimar (qui rassemble des ONG solidaires du peuple sahraoui), ainsi que le Prix basque Juan Maria Bandres pour la défense du droit d'asile et la solidarité avec les réfugiés. Elle a également reçu, respectivement, la citoyenneté honoraire de la ville toscane de Montespertoli (Italie) et le titre de citoyenne d'honneur de la ville de Florence (Italie). La militante sahraouie a en outre mené une campagne internationale pour l'élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'homme.

AFRIQUE - UA

Le 21^e Sommet de l'UA dimanche à Addis-Abeba (lever de rideau)

La 21^e session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Union africaine (UA), où l'Algérie est représentée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a débuté hier à Addis-Abeba (Ethiopie) avec à l'ordre du jour l'adoption notamment du projet de proclamation du cinquantième anniversaire de l'OUA-UA.

M. Sellal représente la présidence de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux travaux de la conférence de deux jours.

La question du Sahel, la situation au Mali et la lutte contre le terrorisme devraient être au centre des discussions. Les dirigeants africains ont examiné, en outre, 16 projets de décision qui ont été approuvés par le Conseil exécutif de l'ONU regroupant les ministres des Affaires étrangères des pays membres, après 3 jours de discussions (22 au 24 mai dans la capitale éthiopienne).

Il s'agit entre autres du projet de décision sur le premier rapport d'activités



de la présidente de la commission sur la situation au Sahara occidental, dans lequel les pays africains réitèrent leur attachement au droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination.

Les dirigeants africains se pencheront également sur le projet de décision sur le Moyen-Orient et la Palestine. Dans ce rapport, les pays de l'UA se déclarent «profondément préoccupés par la poursuite de l'occu-

pation continue des territoires palestiniens et arabes par Israël en violation du droit international».

Le projet de décision sur l'élaboration du plan stratégique 2014-2017 de la Commission de l'UA et de l'agenda 2063 de l'Union sera aussi au menu des discussions. Il demande aux Etats africains d'appuyer la mise en œuvre du plan stratégique en apportant notamment «les contributions nécessaires et opportunes

Le projet de décision du comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant exhorte, quant à lui, les pays qui n'ont pas encore ratifié la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant d'accélérer le processus de ratification. **APS**

Des responsables finlandais expriment leur soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Des responsables finlandais ont exprimé leur souhait que le processus de négociations enclenché entre le Maroc et le Front Polisario «se déroule de manière sérieuse» en vue d'aboutir à un règlement de ce conflit.

Intervenant lors d'une rencontre avec M. M'hamed Kheddad, membre du Secrétariat national du Front Polisario, le conseiller chargé des relations extérieures auprès du Premier ministre finlandais et secrétaire général du parti socialiste, chargé des relations extérieures a souligné «l'impératif de promouvoir le processus de négociations pour aboutir à un règlement de ce conflit qui perdure, dans le cadre des décisions des Nations unies à même de garantir le droit du peuple sahraoui à son autodétermination».

Par ailleurs, le responsable sahraoui a rencontré la présidente de la commission des relations extérieures du Parlement finlandais et les présidents des commissions parlementaires des partis Chrétien démocrate, de l'Alliance gauche et des Verts.

Les entretiens ont porté sur la situation des droits de l'homme au Sahara occidental où l'accord a été mis sur l'impératif pour les autorités marocaines de respecter les droits humains à travers l'introduction d'un mécanisme onusien de contrôle dans le cadre de sa mission dans la région.

PALESTINE

Abbas va former un nouveau gouvernement dans les semaines à venir

Le président de l'Etat de Palestine Mahmoud Abbas a déclaré samedi qu'il allait former un nouveau gouvernement dans les deux à trois semaines prochaines.

M. Abbas a fait cette annonce en Jordanie en marge du Forum économique mondial, a rapporté l'agence de presse Maan basée à Bethléem. Le président Abbas n'a pas donné plus de détails sur le nouveau gouvernement qui doit remplacer celui du Premier ministre Salam Fayyad, qui a démissionné il y a quelques semaines. Le comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et le comité central du Fatah, le parti de M. Abbas, devraient se réunir la semaine prochaine pour débattre de la formation d'un nouveau gouvernement.

INDE

23 morts dans l'attaque en Inde d'un convoi d'élus par des rebelles maoïstes

L'attaque samedi en Inde par des rebelles maoïstes d'un convoi d'élus locaux appartenant au parti du Congrès au pouvoir a fait 23 morts et 32 blessés, selon un nouveau bilan communiqué dimanche par la police.

L'embuscade s'est produite dans une zone boisée du département de Jagdalpur, à 284 kilomètres de Raipur, la capitale de l'Etat de Chhattisgarh. Les rebelles ont fait exploser une bombe avant de mitrailler les véhicules qui transportaient en convoi les élus locaux, de retour d'un rassemblement politique dans les environs.

Un précédent bilan faisait état de 17 morts, dont cinq policiers. Les victimes sont majoritairement des dirigeants du parti du Congrès de l'Etat, dont son président, Nand Kumar Patel, et son fils. L'ancien ministre de l'Intérieur de l'Etat, Mahendra Karma, figure également au nombre des personnes tuées. Un autre ancien ministre local, Vidya Charan Shukla, blessé grièvement, se trouvait dans un état critique, avait indiqué une source officielle distincte avant l'aggravation du bilan.

La guérilla maoïste est active dans les régions rurales du Centre et de l'Est de l'Inde. La présidente du parti du Congrès au niveau national, Sonia Gandhi, a condamné l'attaque et s'est déclarée «affligée» que l'on s'en prenne «à des personnes engagées dans des activités politiques».

M. Benbrahim plaide pour davantage de coordination entre gouvernements et mouvements de scouts

Le Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), M. Nouredine Benbrahim a appelé, samedi à Alger, à davantage «de coordination» entre les mouvements des scouts et les gouvernements arabes.

Dans une allocution prononcée lors du 27^e Congrès des scouts arabes, M. Benbrahim a estimé que les mutations politiques et socio-économiques que connaît la génération des réseaux sociaux «en appellent à davantage de coordination entre les gouvernements arabes et les organisations de la société civile, notamment le mouvement des scouts en vue de consacrer les nobles principes».

«Les jeunes d'aujourd'hui sont en quête d'un modèle à suivre, un modèle basé sur de nobles principes à l'instar de la paix, la préservation de l'environnement, la démocratie et les droits de l'homme», a-t-il ajouté précisant que le mouvement des scouts reposait sur les principes de tolérance, d'entraide et de cohabitation pacifique. A cette occasion, M. Benbrahim a appelé à «impliquer la jeunesse à la gestion et à prendre en charge ses préoccupations et aspirations», soulignant que le congrès des

27^e CONGRÈS ARABE DES SCOUTS

M. Ould Khelifa appelle la jeunesse arabe à ne pas céder au sentiment de désespoir

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mohamed Larbi Ould Khelifa a appelé, samedi à Alger, les jeunes dans les pays arabes à ne pas céder au sentiment de désespoir et à avoir confiance en leur capacité à construire leurs pays.

Dans une allocution prononcée devant les participants au 27^e Congrès arabe des scouts, M. Ould Khelifa a indiqué avoir été «chargé» par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, d'assister à l'ouverture des travaux soulignant sa conviction que les jeunes dans les pays arabes «sont conscients et capables de se frayer un chemin vers davantage de progrès loin de tout sentiment de désespoir et en contribuant avec conviction à l'édification de leurs pays».

A cette occasion, le président de l'APN a appelé à offrir plus d'opportunités à la jeunesse arabe dans le cadre «du dialogue et de la concertation pour que les responsables lui prêtent attention à tous les niveaux, en ce sens qu'elle constitue la force motrice du processus d'édification présent et futur».

Dans ce contexte, M. Ould Khelifa a passé en revue les efforts consentis par le Gouvernement algé-



rien en termes de réalisation de structures destinées aux activités sportives et de loisirs ainsi que les efforts «d'aide à l'emploi à travers l'octroi de crédits sans intérêts» soulignant que les jeunes «sont le vivier de la Nation et son véritable enjeu pour la réalisation du développement durable et équilibré dans le cadre de la paix et de la stabilité».

Ce fut l'occasion pour M. Ould Khelifa de rappeler deux «voeux» émis par le président de la République, le premier étant que «la jeunesse arabe puisse consacrer solidarité, rapprochement et complémentarité entre tous les peuples loin de tous conflits confessionnels, ethniques, tribaux et frontaliers» et oeuvrer en faveur des véritables causes, à leur tête la cause palestinienne et l'autodétermination des peuples qui souffrent à ce jour d'occupation, de pauvreté et d'épidémies».

Le deuxième voeu du président de la République consiste à «renforcer les liens et la confiance parmi les citoyens pour faire triompher les valeurs de

paix, d'entraide et de dialogue qui sous-tendent la sécurité collective des Etats et peuples», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, M. Ould Khelifa a rappelé «les réalisations accomplies en Algérie, à commencer par la Réconciliation nationale initiée par le président de la République et cautionnée par le peuple algérien jusqu'aux réformes politiques enclenchées en avril 2011, lesquelles ont consacré le pluralisme et le rôle de la femme dans les assemblées élues et dans les secteurs de l'Education et de l'Enseignement supérieur».

Pour le président de l'APN, le mouvement des scouts qui compte 38 millions de scouts issus de 200 pays «se veut une pépinière pour consacrer ses valeurs dont le sens de responsabilité, le service public, l'action collective, le respect de l'autre, la construction de la personnalité individuelle et collective, la tolérance et le rejet de la violence, des valeurs qui consacrent on ne peut mieux la citoyenneté effective et la

démocratie participative». Ces valeurs, poursuit M. Ould Khelifa, qui se sont ancrées depuis près de 100 ans «sont à même de donner, aujourd'hui, la meilleure réponse permettant de faire face aux soubresauts qui secouent les peuples dans le monde arabe et ailleurs».

L'intervenant a salué le rôle du mouvement des Scouts algériens musulmans (SMA) dans «l'éducation des générations montantes et la consécration des valeurs de tolérance, d'amour de la patrie et bien d'autres nobles valeurs».

Il a rappelé les ateliers organisés par les SMA en matière de réinsertion des détenus, notamment des mineurs, et de lutte contre les fléaux sociaux.

Le 27^e Congrès des scouts arabes se tient, cinq jours durant, sous le thème «Scoutisme et citoyenneté active».

Il coïncide avec la Journée nationale du scout (27 mai) et du 72^e anniversaire de la mort du chahid Mohamed Bouras, fondateur du mouvement des SMA.



scouts arabes «offre l'occasion de débattre des concepts de citoyenneté et d'engagement».

De son côté, le secrétaire général de l'Organisation arabes des scouts, M. Atef Abdelmadjid a indiqué que le thème retenu, en l'occurrence «Scoutisme et citoyenneté active» était à même d'ériger le mouvement des scouts en «véritable institution éducative».

Le secrétaire général du Scoutisme mondial, M. Scott Teare a, pour sa part, appelé à faire du scout «un symbole de paix» précisant que les mouvements de scouts dans les pays arabes ainsi que les autres mouvements «représentent une même entité et sont tous des messagers de la paix».

Le 27^e Congrès des scouts arabes se tient, cinq jours durant, sous le thème «Scoutisme et citoyenneté active». Il coïncide avec la Journée nationale du scout (27 mai) et le 72^e anniversaire de la mort du chahid Mohamed Bouras, fondateur du mouvement des SMA.

Les travaux se poursuivaient hier avec l'élection des membres de la commission paritaire arabe de scoutisme qui procéderont de leur côté à l'élection du président de

la dite commission. Six pays ont présenté leurs candidats à la présidence de la commission. Il s'agit de la Syrie, des Emirats arabes unis, du Maroc, de la Jordanie, du Koweït et du Liban.

MARCHÉ DES ÉQUIPEMENTS TECHNOLOGIQUES

Le retour au protectionnisme ?

Samy YACINE

Pour des motifs non avérés de dumping, qui peinent à convaincre beaucoup de monde, l'Europe emboîte le pas à Washington et menace des constructeurs chinois d'équipements de haute technologie « d'obstruction parafiscale » à l'entrée de leurs produits sur le marché européen.

Le nouvel épisode qui vient de s'ouvrir entre l'Europe et la Chine, au sujet d'un supposé dumping que pratiqueraient les deux constructeurs chinois Huawei et ZTE, a un air de déjà vu. Les Américains s'y sont déjà essayé pour les mêmes raisons, voire même plus graves, puisqu'ils ont aussi accusé les mêmes constructeurs d'atteinte à leur cybersécurité.

Le moins que l'on puisse dire est que ces constructeurs d'équipements télécoms chinois sont l'objet de soupçons de plus en plus forts de la part des pays occidentaux, notamment les Etats-Unis et l'Union Européenne. Invocant des questions de sécurité et d'espionnage leur défiance aboutit souvent à la formulation de demandes d'interdiction de commercialisation des produits de ces sociétés chinoises.

Autre motif des griefs occidentaux, mis en avant par l'Union européenne, l'accusation pour pratiques commerciales illégales de Huawei et ZTE. Il est vrai que les deux constructeurs chinois ont gagné d'importantes parts de marché, jusqu'à 25% en Europe, en pratiquant des politiques tarifaires agressives, assimilées par certains à du dumping. Pour les mécontents, en effet, le fait que ces entreprises proposent des prix inférieurs d'au moins 35% aux prix de marché, dame les pions aux équipementiers européens et américains agacés par ces politiques de tarification qu'ils dénoncent sans cesse. Certaines parties plaignantes vont jusqu'à considérer, comme le souligne le site www.zdnet.fr que « les deux équipementiers sont soupçonnés de profiter de massives subventions et d'aides illégales de la part de l'Etat chinois afin de soutenir cette politique tarifaire. »

Des soupçons de dumping commercial explicitement repris à son compte par l'Europe, cette fois ci. Par la voix de son Commissaire au Commerce extérieur, Karel De Gucht, la Commission de l'Union



européenne a annoncé, cette semaine « être parvenue à un accord de principe sur l'ouverture d'une enquête (qui serait la plus importante du genre lancée par la Commission) », rapporte le site zdnet.fr. D'après la même source, citant l'agence Reuters, la Commission européenne à l'intention d'envoyer « un avertissement à la Chine sur ce point ».

L'agence a obtenu confirmation auprès d'une source proche du dossier qui lui a dit vouloir « adresser un avertissement aux Chinois, leur dire que s'ils ne changent pas leurs pratiques, il y aura des taxes ». Des taxes qui grèveraient mécaniquement le prix des produits des deux groupes.

La Chine n'a pas tardé à faire connaître son point de vue sur cette nouvelle accusation, faisant dire par Shen Danyang, porte-parole du ministère du Commerce : « Si la partie européenne insiste pour ouvrir une enquête, la partie chinoise pren-

dra, conformément aux règles de l'OMC et au droit chinois, des mesures fermes pour sauvegarder ses droits et intérêts légitimes, et les conséquences devront en être supportées par la partie à l'origine des frictions ».

Il est vrai que cette fronde entre l'Europe et Pékin vient dans le sillage d'un chemin déjà tracé par Washington qui a pris en froid depuis quelques temps les constructeurs d'équipements technologiques chinois, au point où les achats par l'administration américaine d'équipements informatiques sont désormais encadrés par la loi, en vertu d'une « nouvelle disposition en ce sens a en effet été ratifiée cette semaine par le président Obama ».

lit on sur le site zdnet.fr. Même si ce texte réglementaire englobe tous les achats high tech de l'étranger, les observateurs ne s'y trompent pas en voyant, en filigrane, pointer une attaque directe

contre les équipements technologiques chinois. Au motif de la lutte contre le sabotage et le cyberespionnage, les achats d'équipements technologiques des agences fédérales sont dorénavant soumis à un accord préalable à toute dépense des autorités sécuritaires américaines.

Le terrain pour de telles dispositions était balisé, depuis que, dans un rapport paru en 2012, la Commission du renseignement du Congrès américain a explicitement recommandé d'exclure les routeurs de ZTE et Huawei des coeurs de réseau aux Etats-Unis, pour le double motif de dumping supposé de et de risque d'espionnage. Beaucoup de réactions, y compris aux Etats-Unis, ont été plus nuancées, appelant à mieux regarder la question avant de s'engager dans ce genre de stigmatisations, non fondées pour certains. Le site zdnet.fr rapporte ainsi l'initiative d'une douzaine de groupes technologiques qui ont ainsi « envoyé récemment une lettre au Congrès en affirmant que le projet de loi qui consiste à restreindre les achats d'équipements chinois empêche en réalité les Etats-Unis d'acquérir des technologies de pointe, plaçant le pays en dessous de la courbe d'innovation dans le domaine de la sécurité ». Il faut rappeler que, selon Reuters, les « Etats-Unis importent pour 129 milliards de dollars de produits technologiques chinois ». Pour le ministre chinois des affaires étrangères, Hong Lei, cité par Reuters, la démarche des autorités américaines est « une discrimination à l'égard des entreprises chinoises au nom d'un faux prétexte : la cybersécurité ».

Du déjà vu !

En Europe, ce genre de démarche a déjà été initié sans suite. L'affaire remonte à 2010, lorsque la société belge Option s'était plainte auprès de la Commission au sujet de la domination à près de 90% du marché des clés 3G par les deux constructeurs chinois. Bruxelles avait alors anticipé la requête de la société belge qui avait fondé ses griefs sur des motifs de «dumping et de subventions illégales». Option avait alors estimé que les prix pratiqués par ces entreprises chinoises sont impossibles à appliquer, estimant ainsi que les groupes chinois « vendent leurs clés à un prix nettement inférieur à leur marché de référence, voire en dessous du coût de revient. »

Mais, au final, la sagesse l'a finalement emporté, puisque, au lieu du bras de fer, les deux protagonistes se

sont mis autour d'une table, avec comme résultat, le retrait par la société belge de sa plainte, et, en conséquence, une extinction pure et simple de la poursuite de Bruxelles.



Les preuves se font attendre !

Les griefs contenus dans le rapport de la commission du Congrès américain contre l'équipementier chinois Huawei reposent sur des supposées « connivences avec le parti communiste chinois, à qui il serait susceptible de transmettre des informations confidentielles ».

Pour preuve, rien de mieux pour les rédacteurs du rapport que d'évoquer la passé de Ren Zhengfei, fondateur du groupe, « un ancien ingénieur de l'Armée populaire de libération. »

Plus sérieusement, aucune preuve tangible n'est apportée pour prouver les liens de la société avec le gouvernement chinois et encore moins son implication dans une quelconque affaire de cyber espionnage.

Au point où, selon le site zdnet.fr « Stewart Baker, un ancien assistant du département de sécurité fédérale, le gouvernement américain ne sait même pas clairement identifier quels fournisseurs et assembleurs sont influencés ou subventionnés par le gouvernement chinois. »



OBÉSITÉ

on connaît mieux les causes

L'obésité n'est plus considérée comme une pathologie relevant uniquement du comportement du malade face à la nourriture. On sait aujourd'hui que les causes sont multiples.



1. Le rôle du poids pendant la petite enfance

Depuis la création de l'ANR (Agence nationale de la recherche) en 2005, 13 millions d'euros ont été alloués à des projets de recherche sur l'obésité, parmi eux les projets de physiologie et les projets sur la nutrition et l'environnement. Ces recherches ont mené à plusieurs conclusions concernant les facteurs de l'obésité. Le rôle du poids pendant la petite enfance semble tout d'abord déterminant dans le risque d'obésité. En effet, la croissance pondérale avant l'âge de cinq ans semble liée aux risques de surpoids par la suite. Selon une étude britannique, 91% de l'excès de poids à l'âge de neuf ans

chez les filles est acquis avant cinq ans, 70% pour les garçons.

2. Le rôle de l'environnement sur les gènes

L'expression des gènes est influencée par l'environnement. En effet, même si les gènes sont transmis par les parents, ils peuvent aussi être affectés par l'environnement. Les substances chimiques telles que le tabac, l'alcool, les polluants vont avoir des effets sur le développement du fœtus ainsi que le diabète ou le cholestérol de la femme enceinte. Les mauvaises nourritures affectives jouent également un rôle

important. Ainsi, une carence affective ou la maltraitance peuvent modifier les gènes et favoriser le surpoids.

3. Un problème à l'échelle sociale

L'obésité est le fruit d'un mélange de plusieurs facteurs. L'obésité est certes liée au comportement individuel de chacun mais aussi à l'environnement, au mode de vie, aux infrastructures, etc. La prévention de l'obésité doit donc se faire sur une échelle globale et non plus seulement au niveau de chaque personne obèse. Elle doit concerner également la famille et la communauté entière.

Surpoids et obésité : où ça commence ?

Pour savoir si vous êtes en surpoids ou si vous êtes atteinte d'obésité, les médecins se basent sur plusieurs critères. Ils calculent entre autres votre IMC, un indicateur utile qui ne suffit pas toutefois pour poser un diagnostic.

1. Calculez votre IMC

Divisez votre poids (en kilos) par votre taille (en mètres) au carré. Par exemple, vous mesurez 1,65m et pesez 75kg. Votre IMC est donc de : $75/(1,65 \times 1,65) = 27,5\text{kg}/\text{m}^2$. Si vous souhaitez vous dispenser de ces calculs, vous pouvez aller directement sur notre page d'accueil : vous y trouverez un outil pour obtenir votre IMC en quelques clics.

Et pour les enfants ?

Pour diagnostiquer l'obésité chez les jeunes, le médecin compare l'IMC de l'enfant avec l'IMC moyen d'enfants du même âge et du même sexe. Pour plus de détails, consultez la fiche « Je surveille mon enfant ».

2. Pour un IMC entre 25 et 30

Si votre indice est compris entre 18,5 et 25, votre poids est considéré comme normal. En revanche, entre 25 et 30, on parle de surpoids ou de surcharge pondérale. Si vous vous retrouvez dans cette fourchette,



peut-être devez-vous faire plus attention en adoptant de nouvelles habitudes alimentaires et une autre hygiène de vie. Surtout si vous avez beaucoup grossi en peu de temps dernièrement. Ou si vous êtes dans une situation propice à la prise de poids : par exemple, vous venez d'arrêter de fumer, vous êtes déprimée, vous vous approchez de la ménopause, etc. Si votre poids continue à grimper, votre santé pourrait en pâtrir.

3. Obésité : quand l'IMC atteint 30

Quand l'IMC est égal ou supérieur à 30, on parle alors d'obésité. Définition : il s'agit d'un excès de graisses stockées dans les cellules du tissu adipeux se traduisant par un poids trop élevé. Il y a différents stades d'obésité.

Au-delà de 35, elle est dite sévère et au-dessus de 40, morbide ou massive. Plus l'indice est élevé, plus les risques de maladies associées sont importants (diabète, hypertension, maladies cardiovascu-

laires...). Mais ce calcul n'est pas toujours révélateur. On peut très bien avoir un IMC de 30 et plus sans pour autant être considéré comme obèse. C'est le cas de certains sportifs. L'indice de masse corporelle ne permet pas non plus de savoir si la santé du patient est en jeu. Pour ces raisons, les médecins complètent leur examen avec d'autres mesures.

4. Surpoids et obésité : tours de taille et de hanche

Le médecin mesure le tour de taille. Lorsque celui-ci dépasse 88 cm pour les femmes et 102 cm pour les hommes, on parle d'obésité. On sait aujourd'hui que lorsque la masse grasse se concentre au niveau de l'abdomen, les risques pour la santé sont plus importants. Le professionnel rapporte aussi le tour de taille au tour de hanche.

Il est considéré élevé si supérieur à 1 pour les hommes et à 0,85 pour les femmes. Un bilan sanguin peut aussi être demandé par le médecin.

Surpoids : mon enfant est-il concerné ?

La journée européenne de l'obésité est l'occasion de rappeler qu'un enfant sur six est en surpoids en France. Mais faut-il pour autant s'alarmer si le nôtre a l'air de s'enrober un peu ? Nos conseils pour distinguer une simple prise de poids liée à la croissance d'un véritable surpoids.

1. Surpoids : la prise de poids d'un enfant n'est pas linéaire

Chez l'enfant comme chez l'adulte, l'obésité se définit par un excès de masse grasse dans l'organisme. L'importance de la masse grasse peut être indirectement estimée en calculant l'Indice de masse corporelle (IMC), à partir du poids et de la taille (rapport du poids en kg sur le carré de la taille en m²). C'est ainsi qu'un enfant de 24 kg mesurant 1,20 m a un IMC de 16,6 kg/m².

Cet indice fluctue tout au long de la croissance, de sorte qu'il faut utiliser des courbes d'IMC en fonction de l'âge. En France, ces courbes figurent désormais dans les carnets de santé. En effet, à 3 ans, un enfant a multiplié par trois son poids de naissance, et à 9 ans, par dix. Mais cette prise de poids n'est pas linéaire dans le temps. Un petit s'arrondit jusqu'à l'âge de 1 an, puis s'affine quand il commence à marcher et jusqu'à 6 ans.

Ensuite, il recommence à s'arrondir : c'est le «rebond d'adiposité», période où il reprend normalement du poids car son organisme se prépare aux bouleversements physiques de l'adolescence. C'est lorsque ce rebond est trop précoce qu'il faut se poser des questions. En effet, si l'enfant commence à s'enrober entre 2 et 4 ans, il risque plus d'être en surpoids à l'âge adulte. C'est pour cela que les pédiatres y sont très attentifs.

2. Surpoids : on surveille l'évolution poids/taille

Le poids n'est pas le seul critère à prendre en compte : la variation de la taille est tout aussi importante. Selon qu'ils sont plutôt grands ou plutôt petits pour leur âge, deux enfants de 9 ans pourront afficher plus de 20 kg de différence tout en restant dans la «norme» ! On parle donc de surveillance de la corpulence. Pour cela, on calcule l'indice de masse corporelle.

Mais attention : les valeurs de référence ne sont pas les mêmes que pour l'adulte. Cet indice doit être reporté sur le graphique figurant dans le carnet de santé, lui-même adapté au sexe de l'enfant (filles et garçons ne grandissent pas au même rythme). Dans l'idéal, la corpulence, comme le poids et la taille, suivent un «couloir» sur ce graphique. Si la courbe «bondit» et change de couloir, on reste vigilant.



Si le phénomène se poursuit, on réagit en douceur pour éviter que ne s'installe un véritable surpoids.

3. Les causes de l'obésité chez l'enfant et l'adolescent

L'obésité correspond à un déséquilibre entre les apports énergétiques (calories fournies par les aliments) et les dépenses énergétiques.

Chez les enfants et les adolescents, l'insuffisance de dépense d'énergie par inactivité physique semble au moins autant en cause qu'une consommation alimentaire excessive ou déséquilibrée. Certaines obésités de l'enfant sont dues à une trop grande sédentarité malgré une alimentation tout à fait correcte (télévision, jeux vidéo, ordinateur...). Ces activités qui n'entraînent pas de dépenses d'énergie sont choisies en partie par goût, mais souvent pour pallier à l'ennui, la solitude ou lorsque les jeux d'ex-

térieur sont inaccessibles. Une autre cause fréquente est la déstructuration des rythmes alimentaires : petit-déjeuner sauté parce que l'enfant est en retard pour l'école, déjeuner à la cantine qui ne plaît pas à l'enfant, et des prises alimentaires pour compenser en fin de journée, avec grignotage depuis le retour à la maison jusqu'au dîner du soir. Ce décalage dans la journée des prises alimentaires est néfaste pour la régulation du poids, comme les grignotages de produits souvent très gras sucrés et caloriques.

4. Les conséquences psychosociales du surpoids chez l'enfant

Les enfants obèses sont très tôt la cible de moqueries, de discriminations et de mises à l'écart de la part des autres enfants de leur âge. Ils sont très souvent en situation d'échec scolaire. Le regard des autres est particulièrement important à l'adolescence. Avec le risque d'une perte de l'estime de soi qui peut persister à l'âge adulte et perturber la réussite professionnelle et personnelle. Par ailleurs, les enfants obèses sont souvent en avance au niveau de leur maturation physique par rapport à leur classe d'âge. Plus grands que les autres pendant l'enfance, ils rencontrent des difficultés avec les adultes qui tendent à les considérer comme plus âgés. De ce fait, ils sont souvent en décalage par rapport à leur âge chronologique, ce qui peut entraîner un sentiment de frustration, d'incapacité ou d'échec.

5. Les conséquences médicales du surpoids chez l'enfant

Les conséquences médicales sont limitées dans l'immédiat. Les véritables complications n'apparaissent que des années plus tard. Néanmoins, les enfants obèses peuvent avoir des anomalies lipidiques (trop de triglycérides ou de cholestérol dans le sang), une tension artérielle légèrement augmentée et un état «pré-diabétique». Leur sommeil peut être marqué par des pauses respiratoires dangereuses (apnées du sommeil) et ils peuvent présenter des troubles d'ordre orthopédique.

Plusieurs études scientifiques ont montré que les enfants et adolescents obèses avaient à l'âge adulte des maladies dues au développement précoce des plaques d'athérome sur les parois des artères (maladies cardiovasculaires de type angine de poitrine), un risque accru de diabète, de cancers colo-rectaux et d'arthrose.

Ne privez pas votre enfant de gras !

Selon une étude de l'Inserm, hésiter à mettre du beurre dans la purée de bébé augmente le risque de surpoids lorsqu'il aura atteint l'âge adulte ! A force d'entendre parler d'obésité et de diabète, on hésite à ajouter une touche de gras dans les petits plats. Pourtant, les lipides sont essentiels chez les petits...

L'idée selon laquelle il ne faut pas trop donner de graisses à un enfant pour ne pas en faire un futur obèse vient d'être battue en brèche par une équipe de l'Inserm. Après avoir suivi pendant 20 ans, des enfants nés en 1984 et 1985, les chercheurs ont en effet découvert que les enfants qui souffraient d'un manque de lipides avant l'âge de 2 ans avaient plus de risques d'être en surpoids à l'âge adulte.

1. Pourquoi votre bébé a besoin de gras

Entre sa naissance et ses 3 ans, un bébé multiplie jusqu'à cinq fois son poids ! Une croissance fulgurante durant laquelle il construit ses cellules de peau, d'organes, de cheveux ou de cerveau. Or, les parois de ces cellules sont essentiellement constituées de lipides.

On comprend donc l'intérêt de ces nutriments dans la croissance. De plus, les lipides exercent un rôle spécifique dans le développement du système nerveux (cerveau, moelle épinière, nerfs). Ils apportent également du cho-

lestérol, indispensable à la fabrication des hormones, ainsi que des vitamines A, D, E, K, essentielles au bon fonctionnement de l'organisme (système immunitaire, croissance...).

2. Des lipides oui, mais pas n'importe lesquels

Alors, si on entend beaucoup parler de l'obésité grandissante des enfants, pas question non plus de diaboliser les lipides, comme on peut avoir tendance à le faire quand il s'agit de notre propre assiette... Privilégiez ceux, sources de vitamines et d'acides gras essentiels, indispensables au développement psychomoteur et intellectuel : huiles d'olive, de colza et de noix, noisette de beurre dans la purée ou le potage, laitages (petits suisses, fromage blanc, yaourt...).

Ne soyez pas tentée de donner des allégés : bébé a droit au lait entier ! À partir de 6-7 mois, il va aussi commencer à manger des protéines animales, vectrices de lipides : poissons gras, œufs (à choisir bio ou de poules élevées en plein air), viande (blanche ou rouge dégraissée).

Parallèlement, surveillez les apports en oméga-6, qu'on consomme en excès, en regard des oméga-3. Ce déséquilibre semble être l'un des facteurs expliquant l'augmentation de l'obésité infantile. Il suffit tout simplement de diminuer la consommation des principaux vecteurs :

3. Privilégiez le «cuisiné maison»

Refusez les produits dont les étiquettes annoncent «huile de palme», «graisse végétale hydrogénée» (ou «partiellement hydrogénée»). Un biscuit maison tout simple, fait avec du beurre et des œufs, sera toujours meilleur. Si vous achetez malgré tous des gâteaux du commerce, comparez les compositions : vous réussirez à en trouver, élaborés avec du beurre ou de l'huile de colza. Choisissez ceux-là !

4. Lipides : en pratique on fait quoi ?

De 0 à 6 mois

Les acides gras essentiels sont apportés par le lait maternel ou le lait infantile spécialisé.

De 6 mois à 1 an

1 noisette de beurre ou 1 c. à c. d'huile par assiette + 10 à 20 g de viande, poisson ou œuf en alternance + 500 ml de lait ou 2 à 3 produits laitiers par jour.

De 1 à 3 ans

1 noix de beurre ou 2 c. à c. d'huile par assiette + 30 g de viande, poisson ou œuf en alternance + 500 ml de lait ou 2 à 3 produits laitiers par jour.

L'EMIR ABDELKADER L'*histoire* d'une grande résistance

Pour mieux comprendre les véritables desseins de la France, il est utile d'évoquer l'effort financier qu'elle a mis dans l'expédition contre l'Algérie. L'ampleur de l'arsenal et des moyens humains déployés le 14 juin 1830, démontre de l'ancienneté du projet dont les plans topographiques localisant les objectifs de débarquement remontent à 1808 déjà.



Par Amar Belkhodja (*)

L'invasion française a, en effet, mobilisé sous le commandement du général de Bourmont un personnel combattant de 34 184 hommes, un personnel non combattant de 3 389 hommes et un gigantesque matériel de guerre et d'intendance. Les premiers parjures des Français commencent à l'aube même de la conquête. L'article 4 de la Convention signé par Bourmont est violé au lendemain même de la capitulation du Dey Hussein. L'article en question stipule : «L'exercice de la religion mahométane restera libre, la liberté de toutes les classes d'habitants, leur religion, leurs propriétés, leur commerce et leur industrie ne recevront aucune atteinte ; le général en chef en prend l'engagement sur l'honneur.»

Le premier parjure est commis au mépris de la convention et des droits de la population algéroise. La disposition précitée est systématiquement bafouée. La ville d'Alger est livrée à tous les abus, pillages, désordre, destructions de biens et d'archives, profanations et destruction de cimetières, conversion de mosquées en églises, fermeture de zaouïas, confiscation des biens habous...

Les premières oppositions à la pénétration française commencent près d'Alger. Ben Zaâmoum et El Hadj Sidi Saâdi entrent dans de nombreuses batailles pour empêcher les Français d'avancer et prendre la Mitidja.

Peu cohérente au début, la lutte des Algériens s'ordonne et s'organise sous la conduite d'un jeune homme dont le nom sera illustre : El Hadj Abd el-Kader Ben Mohieddine.

Les Français occupent Oran le 14 août 1830. Cheikh Mohieddine, chef de la zaouïa des Kadidira - près de Mascara - qui avait eu des débâcles auparavant avec les Turcs, organise les premiers combats contre les envahisseurs. Son fils Abd el-Kader est présent à toutes les batailles. Sa légende est précoce. Tout le monde remarque son courage, son intrépidité, sa bravoure. «Au cours du siège d'Oran, on re-

marque au premier rang, un jeune cavalier intrépide qui galopait au milieu des boulets, les saluait de plaisanteries et ramassait les blessés à la fin du combat sous le feu des Français. C'est bien sûr d'Abd el-Kader qu'il s'agit.

El Hadj Sidi Saâdi et Ben Mbarek, compagnons de Ben Zaâmoum, se joignent à Abd el-Kader, qui dirige, aux côtés de son père, plusieurs combats contre les Français installés à Oran. Les premiers affrontements se déroulent en 1831, en avril 1832, les 3, 4 et 7 mai, le 23 octobre 1832 et le 10 novembre 1832.

Plusieurs tribus de l'Oranie expriment le vœu de faire proclamer cheikh Mohieddine comme principal chef de la résistance nationale. C'est au retour d'une bataille livrée aux portes d'Oran que le vieil homme réunit les chefs de tribus devant le «Derdara», un arbre séculaire dans la plaine du Ghris, et leur propose de prêter le serment d'allégeance à son fils Abd el-Kader âgé alors de 24 ans.

Scène émouvante, solennelle, imposante et capitale dans l'histoire nationale. L'événement met en relief les vertus de la démocratie (la *chora*) chez les Algériens. Le 27 novembre 1832, au pied de l'arbre symbolique «Derdara», les chefs de tribus proclament El Hadj Abd el-Kader Ben Mohieddine chef de la lutte contre l'envahisseur français.

Deux mois après, de nouvelles tribus se joignent au mouvement. Situation qui exigea une nouvelle prestation de serment d'allégeance, cette fois-ci, dans les cérémonies se déroulant dans une Mosquée à Mascara, le 4 février 1833.

El Hadj Abd el-Kader est de nouveau proclamé chef de la résistance en présence de nombreux notables et chefs de tribus venus de presque tout l'Ouest algérien.

La mosquée et l'arbre le «Derdara» existent toujours. Ils nous invitent à puiser sans répit les enseignements du passé. El Hadj Abd el-Kader n'a jamais été imposé. Le choix consacrant sa désignation à la tête du jeune Etat en formation fut l'expression de représentants de tribus que l'on pourrait appeler aujourd'hui les «grands électeurs».

Les premiers succès militaires et diplomatiques d'Abd el-Kader

En un laps de temps, l'Emir Abd el-Kader parvient à regrouper des milliers de combattants, envoie des émissaires auprès des tribus qui ne s'étaient pas encore ralliées à la cause, organise les premiers contingents d'une armée régulière et jette les premières bases d'un Etat moderne qui rompt avec l'archaïsme et l'immobilisme du régime turc en Algérie.

Parallèlement, il livre une série de combats à l'armée française. En décembre 1833, l'Emir Abd el-Kader inflige une défaite au général Desmichels, le pourchasse jusqu'aux portes d'Oran et fait plusieurs prisonniers. Puis, lui impose un blocus économique. Il prive l'armée française de vivres en ordonnant aux tribus et négociants algériens de déserter les marchés où les Français avaient l'habitude de s'approvisionner. En effet, les garnisons militaires françaises dépendaient du marché intérieur. Elles ne recevaient rien ou presque rien par la mer. Cette situation de blocus économique et les succès militaires remportés par El Hadj Abd el-Kader, le mettent en position de force et le favorisent à dicter ses conditions à ses adversaires.

Le premier traité signé avec les Français, le 26 février 1834, constitue une victoire diplomatique qui venait couronner les succès militaires d'un jeune chef qui symbolisera désormais l'idéal national.

Par ce traité, El Hadj Abd el-Kader va exercer sa souveraineté sur toute la province d'Oran qui s'étend depuis la vallée du Chélif jusqu'aux frontières marocaines. Souveraineté qui va d'ailleurs s'étendre à la région d'Alger et du Titteri. Les Français se contentent d'occuper les villes du littoral : Oran, Arzew, Mostaganem.

Cette première trêve va permettre à El Hadj Abd el-Kader de poser les premières assises de l'Etat algérien. Il multiplie les contacts avec les tribus qui étaient jusque-là rétives. Il est vrai aussi que le nom d'Abd el-Kader était devenu prestigieux, légendaire, partout dans la contrée. Tous parlent des qualités guerrières du jeune chef, de sa foi, de son intelligence, de son sens de l'or





ganisation, de ses nobles et grandes vertus. L'Emir Abdelkader combattrà aussi d'ambitieuses familles féodales qui refusent de se soumettre à son autorité en se mettant très tôt au service de l'armée française, comme la plupart d'entre elles d'ailleurs avaient déjà servi comme auxiliaires des Turcs.

Il est intéressant d'évoquer le rapport de l'Emir Abdelkader avec ces familles parce que c'est ce point qui va servir de prétexte aux Français pour rompre unilatéralement le traité appelé par les historiens «le Traité Desmichels».

Par ce traité, l'Emir Abdelkader a exigé et obtenu le droit de soumettre certaines familles féodales à son autorité exclusive, en tant que sujettes de l'Etat algérien. Cette disposition menaçait les intérêts de ces renégats qui préféraient subir l'autorité des nouveaux envahisseurs.

Il s'agit plus particulièrement de Mustapha Ben Smaïl, de son neveu El Mazar, d'El Goumari, Kaddour Ben Mokhfi et d'El Oribi. D'autres noms figurent sur la liste des adversaires invétérés de l'Emir Abdelkader. Il s'agit, entre autres, des Ferhat Ben Saïd et des Ben Gana.

Partisan des solutions pacifiques, l'Emir Abdelkader est aussi connu par sa rigueur et la fermeté de ses décisions. Il brise cette coalition de féodaux dans une bataille qui se déroula à Méharès le 12 juillet 1834. Une cuisante défaite est infligée aux auxiliaires de l'armée française, ces grandes tentes qui n'ont aucune notion du patriotisme ni de l'Etat national et qui se mettent toujours du côté du vainqueur parce qu'ils voyaient en la France une puissance indestructible.

À fil des mois, le gouvernement français regrette amèrement d'avoir ratifié la convention «Desmichels». Le Gouverneur général rappela le maladroit négociateur lui reprochant «d'avoir conclu avec Abdelkader une paix où la dignité de la France n'avait pas été ménagée».

Il le fit remplacer par Trézel, un général arrogant, prétentieux et belliqueux. Ce dernier cherche à provoquer le moindre incident en guise de prétexte pour violer le traité signé par son prédécesseur au nom de la France.

Depuis lors, El Hadj Abdelkader sera toujours irrité par les combines mesquines et par le non-respect de la parole donnée par les généraux et gouvernements français. Le 16 juin 1835, Trézel passe aux actes. Il prend de son propre chef la décision de protéger les tribus Douairs et Sméla à la tête desquelles on retrouvaient le tristement célèbre Mustapha Ben Smaïl Abdelkader, conteste ce transfert unilatéral d'autorité sur des tribus algériennes qui n'est autre qu'une violation de l'une des clauses de la Convention signée auparavant avec Desmichels.

Peu enclin au dialogue, Trézel décide de faire cracher la poudre. Prétention qui le mènera droit à l'échec. L'Emir Abdelkader l'écrasera dans la célèbre bataille du Macta.

Le général français avait engagé dans cette bataille 5 000 hommes d'infanterie, un régiment de chasseurs d'Afrique et un convoi de 20 chariots transportant des vivres et entraînant une vingtaine de canons.

Le 27 juin 1835, El Hadj Abdelkader, à la tête de 2 000 hommes, en habile stratège, inflige à Trézel une retentissante défaite. Dans le camp français c'est la débâcle. Le jeune et vaillant chef est au cœur du combat, parcourant avec bravoure le champ de bataille au milieu des fantassins et cavaliers qui avaient pris le dessus sur les colonnes de Trézel, fortés en matériel de guerre et en hommes.

Les Français s'enlisent dans les marécages. Plusieurs mourront noyés. Les soldats de Trézel fuient dans toutes les directions. Le général français laisse sur le terrain les 2/3 de ses effectifs. Les rescapés se traînent péniblement jusqu'à Arzew. A l'annonce du désastre du Macta, le Gouverneur général est rappelé à Paris. Trézel, le vaincu, est remplacé par le général d'Arlanges. La bataille du Macta est mémorable. L'aurore de l'Emir Abdelkader scintille de nouveaux éclats.

Abdelkader : l'âme de la résistance algérienne

Les batailles, du moins les plus célèbres, se distinguent par des scènes de bravoure qui démontrent le sentiment élevé du patriotisme et du sacrifice des combattants algériens et de leur chef El Hadj Abdelkader qui dira : «Nous n'avons d'appui que nos armes et nos chevaux. Le sifflement des armes a plus de prix que l'eau fraîche pour celui que la soif dévore et le hennissement des chevaux nous séduit plus que le charme d'une voix harmonieuse».

Pendant toute la résistance, l'Emir Abdelkader s'abstient de toute violence inutile, de toute cruauté. Il s'efforce de donner

de chasseurs, qui fut lui-même tué au moment où il venait de s'emparer de l'étendard, lequel resta définitivement aux Arabes » (Accrochages dans la région de Mascara — octobre 1841).

Toutefois, dans cette guerre où il y avait un agresseur et un résistant, les forces étaient inégales. Au fait de la puissance, l'Emir Abdelkader n'a jamais mobilisé plus de 15 000 hommes entre volontaires et réguliers tandis que l'armée française avait dépassé un effectif de plus de 100 000 hommes.

Face à un ennemi supérieur en hommes et en matériel de guerre, l'Emir Abdelkader adopte la stratégie de la guérilla dont s'inspireront plus tard tous les leaders des mouvements de libération nationale

1836 près de Sidi Yaïoub dans la Tafna. La bataille de la Sikkak est livrée aux Français en juillet 1836. Bugeaud arrive à la rescouf. Ce général, maréchal puis Gouverneur général de 1840 à 1847, va devenir le principal acteur dans la conduite de la conquête. Il est refoulé en 1837 par Abdelkader. Ce nouveau commandant de l'armée d'invasion, conscient de la puissance de l'Emir Abdelkader, résolut de négocier une trêve. Le Traité de la Tafna est signé le 30 mai 1837.

Il s'agit là d'une deuxième victoire diplomatique de l'Emir, les Français ayant eux-mêmes que «le Traité de la Tafna est encore plus désastreux que le Traité Desmichels». Le nouveau traité reconnaît à l'Emir Abdelkader la souveraineté sur les deux tiers du territoire national. La France ne se réservait que la banlieue d'Alger et d'Oran. Le Traité contenait des clauses secrètes qui vont confondre Bugeaud dans le procès scandaleux de Perpignan.

Le Traité de la Tafna est violé par les Français. Les hostilités reprennent en 1839. Paris dépêche de nouveaux renforts. Les effectifs français vont passer à plus de 100 000 hommes. Le commandement est appuyé par les propres fils du roi : le duc d'Aumale et le duc de Nemours.

Face à cette puissante armée, l'Emir Abdelkader fait de la guérilla sa principale stratégie de combat. Habile stratège, l'Emir est insaisissable. Il est présent à tous les combats (durant les 17 années de résistance, Abdelkader ne fut jamais blessé). Il harcèle les troupes françaises, détruit les arrières-gardes, capture les postes isolés et cause d'importantes pertes à l'ennemi.

Pour affaiblir la résistance, Bugeaud lance contre le pays la politique de la terre brûlée. En réalité, c'est un véritable génocide qui est imposé au peuple algérien.

L'année 1841 sera fatale à l'Emir Abdelkader. Ses places fortes, Taza, Boghar, Tagdempt, Saïda, Mascara sont détruites les unes après les autres. Cependant, il ne donne jamais la chance aux Français de lui prendre ses villes intactes. Il les évacue de leurs matériels et les leur abandonnera brûlées.

Ce n'est pas pour autant que l'ardeur dans la lutte va s'atténuer. L'un des plus braves lieutenants de l'Emir, Mohamed Ben Allal, périra à l'âge de 29 ans au combat de Sidi Yagoub en 1843. En 1845, le colonel Montagnac, l'un des plus grands criminels de guerre, est mis en échec dans la célèbre bataille de Sidi Brahim, près de Ghazaouet. Le grand massacreur d'Algériens et ses 400 hommes périssent dans ce combat. Il n'y eut que 12 rescapés. Quelques jours auparavant, c'est le valeureux Bouhamidi qui inflige une défaite à un détachement français composé de 200 hommes près d'Aïn Témouchent.

Dans le camp français, c'est le désarroi. Bugeaud qui se trouvait momentanément en France, revient en toute hâte avec de nouveaux renforts. Il met sur pied 18 colonnes qui vont poursuivre El Hadj Abdelkader avec acharnement.

Razzias et crimes de l'armée française

C'est là un chapitre qui renferme les pages les plus atroces qu'ait connues le peuple algérien pendant toute la durée de la résistance, mais aussi tout le long de la période coloniale.

L'armada de Bugeaud ne parvenait pas à capturer l'Emir Abdelkader. Alors pour le contraindre à abandonner le combat, les gouvernements français et les chefs militaires décident de détruire la base économique du vaillant résistant. Le peuple algérien est alors livré à une véritable extermination, oui, extermination. Les accrochages avec les troupes de l'Emir ne constituent plus un objectif principal pour l'armée française. Toutes les actions sont dirigées contre des populations désarmées.

Paris institue un véritable terrorisme d'Etat que nous retrouverons plus tard durant la guerre de Libération de Novembre 1954. Le paradoxe veut que cette «civilisation» qui séme la mort et la terreur, glorifie les Bugeaud, les Saint-Arnaud, les Bigeard, les De Gaulle. Nous ne sommes pas encore puissants pour instituer un



à la lutte un visage humain en se montrant toujours bon et généreux envers ses ennemis. Il est le premier dans l'histoire militaire universelle à penser au sort des prisonniers, en leur assurant les meilleures traitements et en proposant leur échange.

Al'image de leur chef, les combattants algériens sont braves et prêts au sacrifice. Les chroniqueurs relatent : «Un des porte-drapeaux d'Abdelkader, poursuivi par le sous-lieutenant Savarez et sur le point d'être atteint par lui, se précipita dans le lit de la Tafna, dont les bords sont à pic et très élevés. Il périt dans la chute, mais il sauva son drapeau qui fut ramassé par un autre Arabe, descendu dans le lit de la rivière par un endroit plus facile» (Janvier 1836, bataille de Sidi Yacoub).

Dans un autre récit on lira : «L'étendard des Arabes passa trois fois en des mains différentes. Ceux qui le portaient ayant été successivement tués. Le dernier fut par le fourrier Bourdillon du 2^e régiment

du XX^e siècle : Mohamed Ben Abdelkrim El Khettabi, Hô Chi Minh, Mao Tsé-Toung, Che Guevara et bien sûr les chefs de l'ALN en 1954.

L'avantage de cette stratégie, c'est la mobilité des unités régulières qui harcèlent sans cesse les troupes ennemis et l'adhésion des masses qui constituent le réservoir de la résistance nationale. Le duc d'Orléans dira à ce sujet : «Les partisans faisaient plus de mal aux Français que tout le reste des forces ennemis et empêchaient l'armée de dormir en la tenant sur un qui-vive perpétuel».

Pour venger l'affront du Macta, le maréchal Clauzel décide de prendre Mascara. La ville est investie, brûlée et abandonnée par les Français puis réoccupée par El Hadj Abdelkader. C'est toujours Clauzel qui prend Tlemcen vite réoccupée par l'Emir Abdelkader qui garde l'initiative en s'installant à Médié et Miliana. Il met en péril le général d'Arlanges en janvier

● ● ●

tribunal international qui jugera ceux qui ont donné les ordres d'exterminer et ceux qui les ont exécutés et enfin désolidariser les peuples pacifiques des systèmes qui les subjuguent et les alienent.

Mais revenons à l'épopée de l'Emir Abd el-Kader pour situer dans quelles conditions l'illustre résistant fut contraint à renoncer à la lutte.

Les razzias se multiplient et plongent les tribus dans un cortège de malheurs. Les douars sont pillés et brûlés impitoyablement, les massacres sont généralisés et on assiste à une véritable compétition dans le meurtre collectif commis par des officiers sanguinaires de l'armée française qui ont pour noms : Bugeaud, Péliéssier, Cavaignac, Yousouf, Saint-Arnaud, Canrobert, Beau-prêtre, Montagnac, Trézel, de Lamoricière.

«En 1832 (déjà) on avait vu Yusuf (un louché aventurier, un mercenaire) rentrer à Bône à la tête d'une troupe qui portait, surmontant le drapeau de la France, une tête de maure. Parmi les objets composant le butin fait sur la tribu d'El Aoufia sous le gouvernement du duc de Rovigo, on avait vendu à Bab-Azzoun des boucles d'oreilles et des bracelets encore attachés au poignet coupé».

Bugeaud n'avait-il pas proclamé : «Il ne faut pas courir après les Arabes, il faut les empêcher de semer, de récolter, de pâture». Saint-Arnaud, un autre criminel de guerre, dira : «Je ne laisserai pas un seul arbre debout dans leurs vergers, ni une tête sur les épaules de ces misérables Arabes».

Ces précurseurs du nazisme ont envoyé des cargaisons entières d'ossements humains en direction de la France pour être traités dans certaines industries.

C'est un véritable banditisme d'Etat qui s'instaure. Bugeaud avait ordonné d'enlever surtout des femmes et des enfants pour les envoyer en France et terroriser par cette méthode les populations insoumises. Deux des jeunes fils des meilleurs lieutenants de l'Emir Abd el-Kader — Ben Allal et Ben Salem — furent enlevés et envoyés en France pour constituer, vainement d'ailleurs, des moyens de pression sur les khalifats de l'Emir Abd el-Kader et les obliger à se rallier.

Les généraux français avaient également pris goût à une méthode des plus barbares en matière d'assassinat collectif : enfumer des populations entières à l'intérieur des grottes. C'est toujours Bugeaud qui encourage ces

ignobles forfaits. «Si ces gredins se retirent dans leurs cavernes, imitez Cavaignac aux Sheah. Fumez-les à outrance comme des renards», ordonna-t-il à Péliéssier qui se trouvait en expédition dans les monts du Dahra. Et qui n'hésita pas à faire brûler et asphyxier à l'intérieur d'une grotte la tribu des Ouled Ryah en juin 1845.

En 1841, l'Emir Abd el-Kader perd ses places fortes et sa capitale Tagdempt. En 1843, sa smala fut détruite. La politique de la terre brûlée et le génocide affaiblissent le peuple algérien. Le pays est ruiné. L'Emir dispose de très peu d'armement. Les Français se sont emparés de son trésor, de ses biens et de ses livres. Malgré tous ces malheurs qui l'accablent, l'Emir Abd el-Kader se bat avec la même ferveur et la même détermination. Son armée régulière est affaiblie, mais il continue toujours à harceler l'armée française avec le peu de fidèles qui l'entourent. En 1846, le maréchal de Castellane s'exclame : «Est-il honorable de voir une armée de 90 000 hommes tenus en échec par un partisan à la tête de 500 chevaux ?».

L'espion et le parjure Léon Roches correspondait avec l'Emir Abd el-Kader pour le persuader à cesser les combats. Traqué, l'Emir Abd el-Kader est néanmoins insaisissable.

Bugeaud s'empêtrait dans une guerre qui ne finissait pas et dont il ne sortira pas victorieux. Il est rappelé avant la reddition de l'Emir. Il avait tant espéré vaincre et capturer Abd el-Kader. Il y emploia tous les moyens y compris la religion musulmane. Il aura chargé Léon Roches — qui avait feint de se convertir à l'Islam — de solliciter une faveur auprès des théologiens de Kairouan, du Caire et de La Mecque. Cette faveur recommandait aux Algériens — au nom de l'Islam bien sûr — la cessation des combats.

Episodé par une longue guerre et trahi de toutes parts, l'Emir Abd el-Kader voit ses troupes s'affaiblir. Il ne dispose plus ni de ravitaillement ni d'armement. Prolonger la lutte, c'est exposer son peuple à d'inutiles et cruelles souffrances, c'est le conduire au suicide collectif face à une machine de guerre française qui sème la terreur, la mort, la destruction, la ruine morale et matérielle.

El Hadj Abd el-Kader prend donc la grave décision de mettre fin à la résistance. Il entre en pourparlers avec le général de Lamoricière. Le 23 décembre 1847, il accepte la reddition à condition d'être autorisé à quitter le pays pour s'installer soit en Palestine soit en Egypte. La rencontre avec les officiers

français se passe près de Ghazaouet. Le moment est fort émouvant pour un homme qui s'est battu avec fougue jusqu'aux derniers instants et qui fut contraint pour une multitude de raisons d'arrêter le combat, lui qui rêvait de faire de l'Algérie la perle du Maghreb et du monde arabe.

Soulagés par la décision de celui qui leur tint tête pendant 17 années, les Français acceptent les conditions de l'Emir Abd el-Kader et lui promettent son départ pour le Moyen-Orient. Mais la parole donnée «combien de fois donnée» fut de nouveau trahie : l'Emir Abd el-Kader est fait prisonnier alors qu'il n'a pas été capturé. Le vaisseau devant le conduire à Alexandrie avec sa famille et ses compagnons met le cap sur Toulon. Le château de Pau, puis celui d'Amboise furent aménagés en prison pour accueillir les captifs algériens et le chef de la résistance. L'Emir Abd el-Kader ne fut libéré que le 11 décembre 1852.

En avril 1849, Louis-Napoléon Bonaparte avait proposé à l'Emir Abd el-Kader de résider en France, condition de sa libération. Le vainqueur du Macta lui répondra : «Si tous les trésors de la terre pouvoient tenir dans le pan de mon burnous et qu'on me proposait de les mettre en balance avec ma liberté, je choisirais ma liberté. Je ne demande ni grâce, ni faveur. Je demande l'exécution des engagements pris envers moi. J'avais demandé une parole française. Un général français me l'a donnée sans restriction. Un autre général, fils de roi, l'a confirmée.

La France est liée vis-à-vis de moi, comme moi vis-à-vis d'elle. Votre parole, je ne vous la rends pas. Je mourrai avec elle pour votre déshonneur». C'est l'Emir Abd el-Kader qui répond aujourd'hui également, lui-même, aux falsificateurs, aux détracteurs et aux calomniateurs de tous bords qui méprisent leur histoire, accusant un grand patriote de s'être rendu et d'avoir mené une «vie de château».

Certes, il y a une malhonnêteté chez certains d'entre nous qui, tout en réniant leur histoire, braident aussi et surtout leur dignité et leur honneur. N'en déplaise à tous ces renégats à la solde du mensonge entretenu par les Français, l'Emir Abd el-Kader restera l'un des grands hommes, sinon le plus grand, de l'histoire contemporaine. Que cela soit écrit et accompli. Que dis-je ? C'est déjà écrit et reconnu pour ceux qui prennent la peine de dire et de défendre la vérité.

A. B.

(*) Journaliste-écrivain



CHRÉTIENS DURANT LA GUERRE DE LIBÉRATION

Un engagement de personnes privées et non de l'Eglise

Des chrétiens d'Algérie ont exprimé leur solidarité pour le combat des Algériens pendant la guerre de Libération, alors qu'un courant «conservateur» dominait les institutions religieuses chrétiennes, ont affirmé samedi à Alger des historiens et des témoins de l'époque.

Intervenant lors d'une journée d'étude organisée par le centre diocésain sur le thème «Des chrétiens durant la guerre 1954-1962», des universitaires et des personnalités politiques ont évoqué la position des chrétiens qui ont dénoncé les crimes coloniaux durant la guerre d'indépendance, tout en rappelant la «tendance conservatrice» prévalant en Algérie au sein de l'Eglise, à l'époque, et qui a été un «symbole très fort de la coloni-

nisation française» depuis 1830.

Pour l'ancien chef du Gouvernement et négociateur des accords d'Evian en 1961, Réda Malek, le déclenchement de la guerre de Libération nationale en Novembre 1954 a suscité des «réactions diverses» chez les chrétiens en Algérie qui, rappelle-t-il, «ne constituaient pas un bloc monolithique».

Le «courant progressiste» a réagi dès le début de la Révolution algérienne, rappelle Réda Malek, évoquant l'interview du moudjahid Amar Ouamrane réalisée à Palestro (Lahdaria) par le journaliste et militant catholique Robert Barrat en 1955 pour le compte de «France Observateur».

Il rappellera, également, la dénonciation «ferme et claire»

de la torture par l'archevêque d'Alger, le Cardinal Duval en juin 1955, ainsi que le rôle d'André Mandouze, professeur à l'université d'Alger et fondateur de la revue française «Témoignage Chrétien».

Selon l'ex-négociateur aux accords d'Evian, ces hommes «exceptionnels» ont contribué, par le débat qu'ils ont suscité au sein de la communauté chrétienne, à «ébranler les tabous théologiques et politiques» qui existaient dans l'Eglise dans une tentative de la soustraire à l'idéologie de la colonisation.

Cette «évolution» de l'Eglise, dira-t-il, l'amènera à entrer en contact avec la révolution algérienne, à travers l'«initiative» du Cardinal Duval qui s'était prononcé, dès 1956, en faveur de

l'autodétermination du peuple algérien.

Pour l'historienne américaine Darcie Fontaine, «l'absence presque totale d'une position claire des institutions chrétiennes» a créé une «division au sein des communautés chrétiennes» sur la pratique coloniale, contribuant au «vide moral et spirituel» chez les fidèles sur la torture ou encore sur le «devoir d'insoumission» des appels du contingent français.

Rappelant que le clergé était «politiquement» hétérogène à travers les exemples antinomiques de l'abbé Scotto proche du «catholicisme social» et celui du diocèse d'Oran en «faveur de l'OAS» (Organisation armée spéciale, terroriste), l'historienne a

expliqué que «la notion de séparation entre le pouvoir temporel et spirituel», était en débat au sein de l'Eglise catholique française depuis 1930.

La nécessité de sauvegarder l'«unité» de l'Eglise a aussi contribué à cette «absence de propositions» de solutions durant la guerre pour l'indépendance de l'Algérie, ajoutera l'universitaire américaine. Cette absence, «préjudiciable» pour l'Eglise, poussera des fidèles, conclut-elle, à «chercher d'autres sources» pour répondre au «défi moral» que constituait le fait colonial, incarné par des associations comme la «Jeunesse algérienne pour l'action sociale» dont le défunt Pierre Chaulet était membre.

APS

Programme du Lundi 27 Mai 2013



08h00 : bonjour d'Algérie (direct)
09h30 : dar da meziane (22) rediff
10h00 : ibda'aa (07)
10h30 : bouhaires e'chabout (10)
11h00 : canal foot "rediff"
12h00 : journal en français+météo
12h25 : oua yabqa el hob (52)
13h45 : national géographique (09)
14h30 : el ghoufrane (43)
15h15 : c'est son show "rediff"
17h00 : 52' chrono "rediff"
18h00 : journal en amazigh
18h20 : dar da meziane (23)
18h45 : 50 ans, 50 femmes
19h00 : journal en français+météo
19h30 : visite
20h00 : journal en arabe
20h45 : questions d'actu (direct)
22h00 : zahoua
23h00 : secrets des plantes
ooohoo : journal en arabe



05h45 MagazineTFou
07h25Météo
07h30 MagazineTéléshopping
08h15Météo
08h20 SérieAu nom de la vérité
09h45 SériePetits secrets entre voisins
11h00 JeuLes douze coups de midi
11h50 MagazinePetits plats en équilibre
12h00 Journal
12h40 MagazinePetits plats en équilibre
12h50Météo
12h55 SérieLes feux de l'amour
13h55 TelefilmCoupable d'infidélité
15h35 DivertissementQuatre mariages pour une lune de miel
16h25 JeuBienvenue chez nous
17h20 JeuUne famille en or
18h05 JeuMoney Drop
18h50 SérieNos chers voisins
18h55Météo
19h00 Journal
19h30 MagazineMon assiette santé
19h35Météo
19h40 DivertissementAprès le 20h, c'est Caneloup
19h50 TelefilmCamping ParadisInédit
21h35 SérieNew York Unité Spéciale
22h25 SérieNew York Unité Spéciale



06h10 MagazineTélématin (suite)
07h00 Journal
08h05 MagazineDans quelle éta-gère
08h10 SérieDes jours et des vies
08h35 SérieAmour, gloire et beauté
09h00 MagazineC'est au programme
09h50Météo outremer
10h00 JeuMotus
10h30 JeuLes Z'amours
11h00 Tout le monde veut prendre sa place
11h55Météo 2
12h00 Journal
12h50Météo 2
12h52 MagazineConsomag
13h00 MagazineToute une histoire
14h05 SportInternationaux de France 2013
17h55 MagazineCôté Match
17h56 DivertissementCD'aujourd'hui
18h00 JeuMot de passe
18h25Météo 2
18h30 JeuN'oubliez pas les paroles
19h00 Journal
19h40 JeuTirage du Loto
19h42 40 ans d'histoires à Roland-Garros
19h43 Image du jour : Roland Garros
19h44Météo 2
19h45 SérieThe Closer : L.A. enquêtes prioritairesInédit
20h25 MagazineD'art d'art
20h30 SérieThe Closer : L.A. enquêtes prioritaires
21h52 Eclats de Croisette
21h53 Image du jour : Rugby Top 14

21h55 MagazineMots croisés



06h50 Dessin animéGarfield & Cie
07h20 SérieAngelo la débrouille
07h40 JeunesseC'est bon !
07h45 Des histoires et des vies (1ère partie)
08h45 Des histoires et des vies (2e partie)
09h35 Edition de l'outre-mer
09h45 MagazineConsomag
09h50 MagazineMidi en France
10h55Météo
11h0012/13 : Journal
11h55 MagazineMétéo à la carte
12h50 MagazineSi près de chez vous
13h45 JeuKeno
13h55 SérieUn cas pour deux
15h10 Jeu Des chiffres et des lettres
15h50 JeuHarry
16h20 MagazineUn livre, un jour
16h30 JeuSlam
17h10 JeuQuestions pour un champion
17h55 MagazineObjectif indépendance
18h0019/20 : Journal
18h58Météo
19h00 MagazineTout le sport
19h05 MagazineUn jour à Roland
19h10 MagazineEt si on changeait le monde
19h15 SériePlus belle la vie
19h45 MagazineL'ombre d'un doute
21h35Météo
21h38 MagazineParlons passion
21h40 Grand Soir 3
22h40 DocumentaireBir Hakeim 1942

CANAL+

05h55 MagazineLa matinale
07h25 FilmAdieu Berthe ou l'enterrement de mémé
09h00 DivertissementL'intégrale du zapping
09h35 FilmSafe
11h10 Les Guignols de l'info
11h20 MagazineLa nouvelle édition 1ère partie
11h40 DiversCannes Electric 2013
11h45 MagazineLa nouvelle édition
12h55 DiversCannes 2013
13h00 FilmLe grand soir
14h35 FilmParis infini
14h40 DocumentaireNational Geographic
15h30 FilmMains armées
17h15 SérieLes Simpson
17h44 La météo
17h45 Le JT
18h05 MagazineLe grand journal
19h10 DivertissementLe petit journal
19h55 SérieInside MenInédit
20h50 SérieInside Men
21h40 MagazineSpécial investigation
22h40 MagazineL'oeil de Links



06h45 SérieDocteur La Peluche
07h15 Dessin animéLe petit Nicolas
07h25 SérieMartine
07h40 SérieLou !
08h00Météo
08h05 MagazineM6 boutique
09h05Météo
09h10 MagazineC'est ma vie
10h00 SérieDesperate Housewives
10h50 SérieDesperate Housewives
11h40Météo
11h45 Le 12.45
12h05 SérieScènes de ménages
12h40Météo
12h45 TelefilmUne femme sous emprise
14h30 TelefilmLes chemins de l'amour
16h30 JeuUn dîner presque parfait
17h40 Magazine100 % mag
18h40Météo
18h45 Le 19.45
19h05 SérieScènes de ménages
19h50 Cauchemar en cuisineInédit
21h25 Le chef en Provence
22h50 Le chef en Corse

La sélection



19h35

Camping Paradis



Résumé

La nuit des étoiles filantes, tous les voeux vont pouvoir se réaliser au Camping Paradis. C'est en tout cas ce que se dit Franck, un papa divorcé qui a perdu la garde de ses enfants et qui aimerait désespérément passer du temps avec eux. Ceux-ci sont d'ailleurs au camping, en compagnie de leur grand-père. Franck se déguise en vieille dame et s'installe dans le bungalow d'en face. Tom découvre rapidement son stratagème mais, touché par le désarroi de son ami, il accepte de garder le secret. Tout se complique quand l'ex-femme de Franck arrive à l'improviste. Pendant ce temps, des parents apprennent que leur fille a décidé de devenir une femme durant ses vacances au camping.



19h45

The Closer : L.A. enquêtes prioritaires



Résumé

Le père d'une jeune fille venant de signer son premier single disparaît. Suite à cet événement, le clip vidéo devient rapidement l'un des plus téléchargés sur Internet. La police est saisie de cette affaire. Au bout de cinq jours de recherches intenses, le corps sans vie de ce père de famille est finalement retrouvé dans les montagnes surplombant Santa Monica. Mais les circonstances troubles de sa disparition laissent Brenda perplexe. L'enquêtrice s'interroge sur les raisons de la mort de cet homme, alors que sa fille démarre une carrière de chanteuse.



19h45

L'ombre d'un doute



Résumé

Fondée au Ve siècle, Venise entre dans l'histoire quand elle s'émancipe de la tutelle byzantine au XIe siècle, en prenant comme patron Saint Marc et en élevant une basilique à sa gloire. Au fil des siècles, la cité étend sa domination sur la Méditerranée, devenant une grande puissance commerciale. Un homme incarne cet esprit de conquête et d'entreprise : Marco Polo. La République chute en 1797, quand Venise est prise par Napoléon. Cela ne ternit pas la fascination qu'exerce cette ville exceptionnelle, dont historiens et spécialistes évoquent l'histoire à l'aide de documents comme le testament de Marco Polo, le manuscrit des mémoires de Casanova ou la partition originale de «La Traviata» de Verdi.



19h55

Inside Men



Résumé

John se laisse peu à peu gagner par un sentiment nouveau de puissance et veut apprendre à manier les armes. Kalpesh propose de l'aider. En échange, il demande au manager d'embaucher un nouvel agent de sécurité, un dénommé Riaz qui doit participer au braquage. Chris s'occupe de sa mère alcoolique, qui a déjà mis plusieurs fois sa vie en danger, et se pose de plus en plus de questions sur son implication dans le vol. De son côté, Marcus révèle le plan à sa petite amie Gina, qui se montre prête à participer. Lorsqu'il l'apprend, John laisse éclater sa colère avant de confier au couple une mission : aller acheter des masques pour le jour J...



19h50

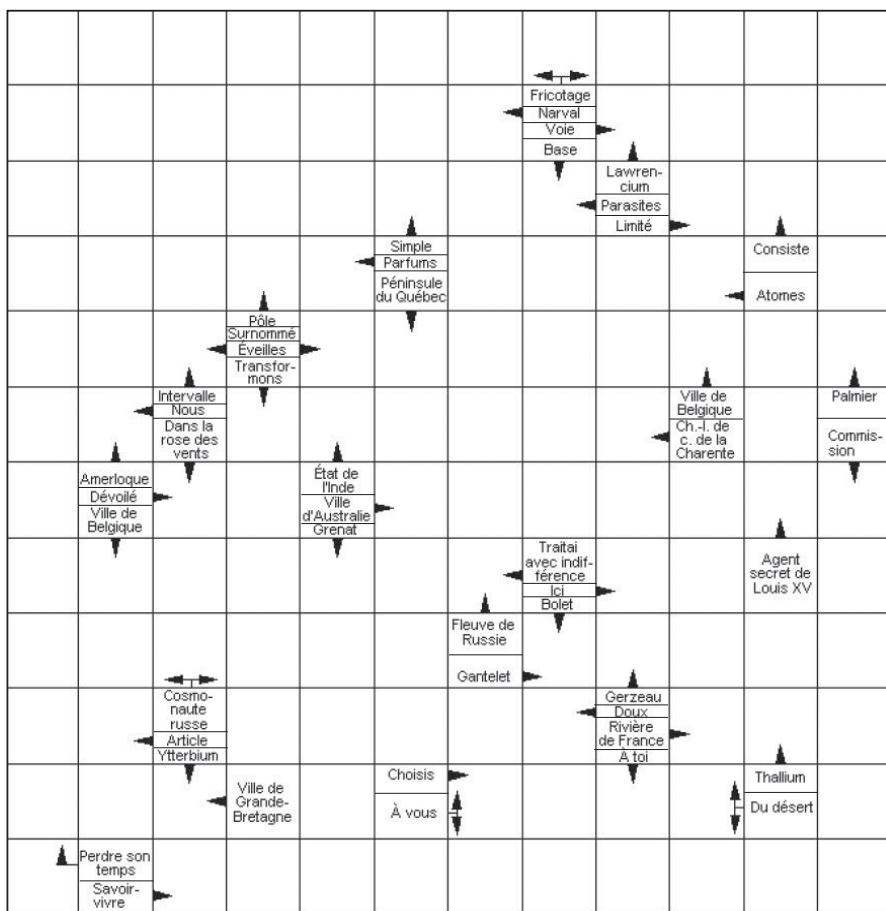
Cauchemar en cuisine



Résumé

Cette semaine, Philippe Etchebest, le chef doublement étoilé, est à Blagnac, dans le Sud-Ouest pour une nouvelle mission. Il va aider Annie, une gérante qui se bat pour faire tourner son affaire. Fatiguée, elle aimerait pouvoir souffler de temps en temps avec son mari et laisser la gestion du restaurant à son fils, Serge. Mais elle ne lui fait pas confiance et compense en étant sur tous les fronts. Elle sollicite même son mari, kinésithérapeute. Serge est un grand ado sympathique de 49 ans, planqué derrière son bar, qui ne mesure pas la gravité de la situation. Ce qu'il préfère, c'est jouer au billard avec ses amis... Philippe va tenter de secouer Serge et de le mettre face à ses responsabilités. Le fils saura-t-il reconquérir la confiance de sa mère ?

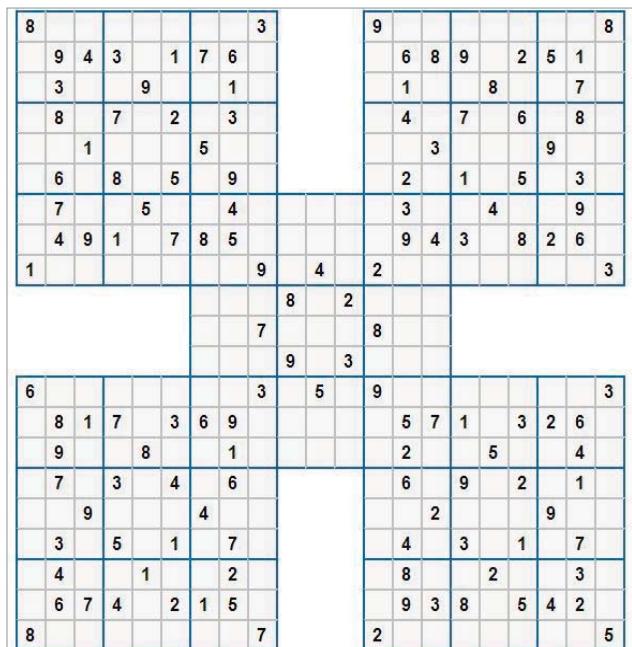
Mots fléchés n°282



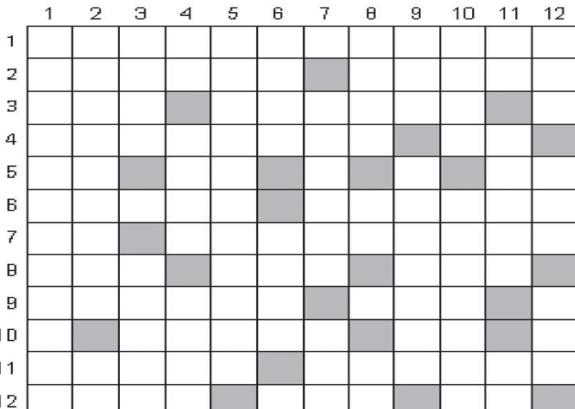
Samouraï-sudoku n°282

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°282



Horizontalement:

- Constitué de cinq sons
- Enlevée la cime - Prêtre et apogliste espagnol
- Pillage d'une ville - Ensemble des règles et des habitudes fixées par la tradition
- Tremblements de la voix - Lanthane
- Italie - Argent - Grade
- Chargea de lest - Soutient les fils
- Article espagnol - Expectative
- Navire à voiles - Récipient - Consentement donné
- Tirera le lait des mamelles de la vache
- Dans la rose des vents
- Dégénération - Du verbe avoir
- Prytanée - Oiseau (pl.)
- Prénom féminin - Paroi naturelle - Or

Vertical ement:

- Qui dégage une odeur infecte
- Démantibuler - Curie
- Ch. 1. du dép. des Alpes-Maritimes - Sommet calcaire dominant Toulon
- Thallium - Houx d'Amérique du Sud - Mille-pattes
- Excès d'air dans l'estomac
- Commune de l'Ardèche - Chirurgien français (1830-1898)
- Audace, effronterie - Qui éprouve ou manifeste de l'émotion
- Pronom personnel - Métal précieux - Infini
- Colère - Marcher au ralenti
- Port d'Algérie - Roula autour d'elle-même
- Coutumes - Énerve - Europium
- Triple voyelle - Voie publique - Monceau

COUPE DE LA CAF (8^{ES} DE FINALE-BIS)

L'ES Sétif demande à la FAF de libérer Khedairia pour le déplacement au Gabon

La direction de l'ES Sétif a formulé une demande à la Fédération algérienne de football (FAF) pour lui libérer son gardien de but Sofiane Khedairia, en stage actuellement avec la sélection nationale au centre technique de Sidi Moussa, en vue de son match au Gabon contre l'US Bitam en 1/8 de finale (bis) retour de la coupe de la Confédération africaine, a-t-on appris dimanche auprès du club champion d'Algérie.

Cependant, aucune suite n'a encore été donnée à cette demande par l'instance fédérale, qui attend que l'entraîneur national, Vahid Halilhodzic, tranché à ce sujet, a ajouté la même source. Vainqueur à l'aller (2-0), l'ESS se déplacera au Gabon mercredi prochain avec un effectif décimé, en raison des absences de Farouk Belkaïd (suspendu pour six matches), Amir Karaoui, Amine

Aoudia et Mohamed Khiter Ziti (blessés) alors que Mourad Delhoum manquera à l'appel pour des raisons personnelles.

Le sélectionneur national, Halilhodzic, a fait appel à Khedairia en prévision du match amical face au Burkina Faso le 2 juin prochain, et qui sera suivi par deux déplacements au Bénin et au Rwanda (les 9 et 16 juin) pour le compte des éliminatoires de la coupe du Monde 2014.

Il s'agit de la première convocation de l'ancien portier du Mans (Ligue 2, France), chez les Verts, profitant de la blessure de Si Mohamed Cédric (JSM Bejaia).

Khedairia (24 ans) qui a rejoint l'ESS l'été dernier, devrait être retenu comme troisième gardien lors des deux prochains voyages de l'équipe nationale, vu que le portier de l'USM Alger, Mohamed Lamine Zemmamouche, a rejoint le stage des Verts blessé.



Khoualed appelé par Halilhodzic

Le défenseur central de l'USM Alger, Nacereddine Khoualed, a été appelé en renfort par l'entraîneur de la sélection algérienne de football, Vahid Halilhodzic, pour prendre part au stage des Verts qui débute ce dimanche au centre technique de Sidi Mousa (Alger) en vue des prochaines échéances en éliminatoires de la coupe du Monde 2014 au Brésil. Khoualed a rejoint le lieu de regroupement de la sélection nationale juste après avoir disputé un match amical avec l'équipe nationale des joueurs locaux face à la Mauritanie (victoire 1-0) samedi soir au stade Mustapha Tchaker de Blida. Halilhodzic a fait appel au joueur de 27 ans pour parer à un éventuel forfait du défenseur central de la JS Kabylie,



la 4^e et 5^e journées des éliminatoires du Mondial. A l'issue de la phase aller, l'équipe nationale partage avec le Mali la première place du groupe H avec 6 points chacun, suivis par le Bénin avec 4 points, alors que le Rwanda ferme la marche avec une seule unité au compteur.

Itihad Gueltet Sidi-Saâd remporte la coupe de football de la wilaya de Laghouat

La formation de l'Itihad Riadhi Gueltet Sidi Saâd a remporté la coupe de football de la wilaya de Laghouat de la saison 2012-2013, et ce pour la deuxième année consécutive, après son succès samedi sur le Chabab de Ksar El-Hirane. La rencontre, qu'a abritée le complexe sportif 18-Février à Laghouat, s'est terminée sur un score de parité (2-2), avant de recourir aux

séries de tirs au but qui ont finalement été favorables aux poulains de l'entraîneur Mohamed Bennakha sur un résultat de 7/6. L'Itihad Riadhi Gueltet Sidi Saâd, l'un des plus anciens clubs de la région, a accédé en finale au détriment du Wifak Aïn Madhi (1-0), alors que le Chabab Ksar El-Hirane a défait, sur le même score, l'Itihad El-Assafia, pour ainsi disputer la

première finale de coupe de wilaya de son histoire. Le parcours des équipes a été exceptionnel cette saison pour les deux formations, puisque l'Itihad Gueltet Sidi-Saâd accède également en division régionale deux, alors que le Chabab Ksar El-Hirane remporte aussi le championnat de wilaya qui lui permet d'accéder en division pré-honneur.

Solution Samurai-sudoku N°281

2	1	7	6	8	3	4	9	
9	5	3	4	2	1	6	8	7
8	6	4	7	3	9	1	2	5
4	2	1	9	6	5	8	7	3
3	9	6	8	7	2	4	6	1
5	7	8	1	4	3	9	6	2
6	8	9	5	1	7	2	3	4
6	9	5	1	7	2	3	4	8
1	3	5	2	8	4	7	9	6
7	4	2	3	9	6	5	1	8

2	4	3	7	6	5	8	9	1
5	1	8	2	4	9	3	7	6
7	9	6	1	3	8	5	2	4
3	6	1	8	9	2	7	4	5
4	8	2	5	7	3	6	1	9
9	5	7	4	1	6	2	8	3
8	7	9	3	5	1	4	6	2
1	2	6	8	4	3	5	7	4
6	3	4	9	2	7	1	5	8

Solution Mots Croisés N°281

CINTEGABELLE
OTARIE■OSIER
MAGISTER■ERG
PIECETTES■NO
LP■ONEREUSES
AU■TARISSE■T
I■BEC■V■PRI
SPATH■IMITER
AILS■VENCE■O
NEE■TIR■I■CL
CUZCO■ERODE■
EXERCES■NASE

Solution Mots Fléchés N°281

FACTIONNAIRE
OBEISSANT■A■
NE■MLI■EOLIE
DRAGEES■U■PC
ABA■RUPTEUR
MORDU■CA■CRI
ELU■FICIAL■N
NETTOYERAIS■
TAIE■RDS■PUR
ATRESIE■ASTI
LEE■ONSAGER■
E■ZOUG■CIRAS

USM ALGER

Zemmamouche s'éloigne, Doukha ou Fabre pour le remplacer

M.A.F



Considéré comme l'un des meilleurs élémants de l'USM Alger au cours de la saison écoulée, le gardien de but international, Mohamed Lamine Zemmamouche, qui a beaucoup contribué aux deux trophées remportés par le club algérien, Coupe d'Algérie et Coupe arabe, aurait pris la décision de ne pas poursuivre son aventure, préférant tenter une expérience ailleurs, selon une source proche de l'USMA.

Véritable cador de son équipe, Zemmamouche, dont le contrat prendra fin en juin, n'a pas été emballé par l'offre qui lui a été faite par la direction, et aurait pris la décision de ne pas renouveler son bail.

Selon la même source, l'enfant de Mila, qui réclame une revalorisation salariale eu égard aux efforts consentis cette saison, ne veut pas faire de concessions, ce que la direction n'aurait pas apprécié et aurait décidé d'abandonner les pourparlers.

Le portier n°3 des Verts est convoité par le CS Constantine mais aussi par son ancien club, le MC Alger, avec qui il avait décroché le titre du championnat en 2010. L'offre du CSC et du MCA sont de loin meilleures que celle formulée par le club de Soustara, dont le président Ali Haddad a plafonné les salaires à hauteur de 200 millions.

Avec l'échec des négociations avec Zemmamouche, l'USMA s'est tournée vers une autre piste, au plout deux, celles d'Azzedine Doukha, l'actuel portier de l'USM Harrach, mais aussi du Franco-Algérien, Michael Fabre, en fin de contrat avec Clermont foot (Ligue 2/France).

Si le premier nommé a été officiellement sollicité par les dirigeants usmistes, le second, par contre, a été seulement proposé.

Doukha, toujours sous contrat jusqu'en 2014 avec le club banlieusard, serait très emballé à l'idée de rejoindre l'USMA, d'autant qu'une clause lui offrirait la possibilité de résilier son contrat dans le cas d'un souhait de départ. De son côté, Fabre (28 ans) le gardien expérimenté qui compte près de 250 matchs en Ligue 2 française, pourrait poser ses valises à l'USMA, même si la piste de ce gardien est moins plausible que celle de Doukha. Une chose est sûre, les buts de l'USMA seront gardés par un nouveau gardien de but qui aura la lourde tâche d'égaliser ou faire mieux que Zemmamouche, qui avait laissé bonne impression au cours du précédent exercice.

A moins d'un revirement de situation, Zemmamouche, quittera l'USMA pour la deuxième fois de sa carrière, après une première survenue en 2009, avec à la clé un titre de champion avec le grand rival, le MC Alger.

Par ailleurs, et concernant l'avenir de l'entraîneur Roland Courbis, le technicien français aurait donné son accord final pour remplacer et poursuivre le travail entamé en novembre, date de son arrivée l'USMA, en remplacement de l'Argentin Angel Miguel Gamondi. Enfin, rappelons que la reprise des entraînements est prévue le 1^{er} juillet prochain. La direction, en concertation avec le staff technique, a pris la décision de programmer le stage d'intersaison à Alger, dans la mesure où la période préparatoire coïncidera cette année avec le mois sacré de Ramadan.

CR BELOUZDAD

«Je veux rejoindre une équipe qui me permettra de progresser»

L'attaquant international algérien du CR Belouzdad (Ligue 1 algérienne de football), Islam Slimani, a affirmé que son souhait est de rejoindre une équipe qui lui permet de progresser, estimant que son destin n'est pas entre ses mains.

«Je suis toujours sous contrat avec le Chabab, et mon souhait le plus cher est de rejoindre une équipe qui me donne l'opportunité de progresser davantage. Je pense que le moment est venu pour moi de quitter le CRB et connaître d'autres sensations», a affirmé le buteur belouzddadi à l'issue du match amical ayant opposé l'équipe nationale A', composée de joueurs locaux, à la Mauritanie



nie (1-0), disputé samedi à Blida.

Slimani (25 ans), qui s'était mis en évidence avec l'équipe nationale lors des éliminatoires de la CAN 2013 et du Mondial 2014 avec à la clé 6 buts, est convoité par des clubs algériens mais aussi étrangers. Après l'échec de son transfert à Troyes, relégable en Ligue 2 française de

football, l'ancien joueur de la JSM Chérifa (div amateur) vient d'être sollicité par le club égyptien d'Al Ismaily, qui tient absolument à l'enrôler.

Le joueur a rejoint hier le centre technique national de Sidi Moussa (Alger), pour entamer un stage avec l'équipe nationale A, en vue du match amical face au Burkina Faso

(2 juin à Blida), mais aussi les deux déplacements, au Bénin (9 juin) et au Rwanda (16 juin), comptant respectivement pour la 4^e et 5^e journée des éliminatoires du Mondial 2014.

«Nous serons au rendez-vous avec deux matchs décisifs pour la qualification au dernier tour. Nous devons absolument sortir le grand jeu pour revenir avec deux bons résultats qui nous permettront de préserver nos chances», a-t-il souligné. A l'issue de la phase aller, l'équipe nationale partage avec le Mali la première place du groupe H avec 6 points chacune, suivis par le Bénin avec 4 points, alors que le Rwanda ferme la marche avec un seul point au compteur.

TRANSFERT

Al-Ismaïly insiste pour le recrutement de Slimani

Le club d'Al-Ismaïly (Div 1, Egypte) tient toujours à enrôler l'attaquant de la sélection algérienne de football, Islam Slimani, lors du prochain marché des transferts de l'été, a rapporté hier la presse locale.

Le président d'Al-Ismaïly, Mohamed Abou Essaoud, espère conclure dans les plus brefs délais, cette transaction avec les dirigeants du club employeur du joueur, le CR Belouzdad (Ligue 1, Algérie), selon *El Youm Essbaï*, qui a affirmé que Slimani est «très proche» des «Darawiches». L'attaquant des Verts avait tapé dans l'oeil

des dirigeants de la formation égyptienne lors de la double confrontation ayant opposé cette équipe au CRB il y a quelques semaines en quarts de finale de la coupe de l'Union arabe des clubs (UAFA).

Une proposition financière jugée «alléchante» a été faite au président du club algérien, Azeddine Gana, qui s'était montré prêt à libérer son buteur attitré, mais le transfert avait buté sur le refus du joueur.

Slimani avait déclaré à la presse qu'il privilégiait plutôt la piste européenne, surtout qu'il avait des

contacts avec certains clubs portugais, espagnols et français. Le joueur de 25 ans a inscrit quatre buts seulement en championnat de Ligue 1 algérienne.

Il est encore lié pour une autre saison avec le CRB.

Al-Ismaïly vient d'engager un autre joueur du CRB, à savoir le milieu de terrain international béninois, Pascal Angane, signataire d'un contrat de trois ans, mais contesté par le club algérien qui n'a pas donné son accord pour concrétiser l'opération, selon ses dirigeants.

La LFP espère vendre les droits TV de la Ligue 2 à une chaîne privée

La Ligue du football professionnel (LFP) espère trouver un accord avec l'une des chaînes de télévision privées en Algérie pour lui céder les droits de retransmission des rencontres du championnat de Ligue «Deux», a-t-on appris auprès de son président Mahfoud Kerbadj. Le premier responsable de la LFP misé sur la réussite de cette opération pour permettre aux clubs du deuxième palier de bénéficier d'une entrée d'argent supplémentaire, surtout qu'ils sont dans leur majorité confrontés à des problèmes financiers énormes, selon lui. Une première tentative dans ce sens a été effectuée lors de l'exer-

cice 2012-2013, mais en vain, selon M. Kerbadj, qui a révélé que l'un des sponsors actuels de la Fédération algérienne de football (FAF) s'est engagé à payer les droits de retransmission des rencontres de la Ligue 2 au profit d'une chaîne de télévision privée contre des spots publicitaires, mais les négociations entre les deux parties ont échoué.

Il était question que la chaîne en question diffuse ces matches en différé, a encore expliqué Kerbadj. Les droits de retransmission des rencontres du championnat de Ligue 1 sont détenus par l'entreprise nationale de la télévision algérienne.



COUPE DE L'UAFA DES NATIONS

L'Algérie sera présente à la prochaine édition (FAF)

L'Algérie sera présente lors de la prochaine édition de la Coupe de l'Union arabe de football (UAFA) des nations prévue à la fin 2013 ou au début 2014, a-t-on appris hier auprès de la fédération algérienne.

Lors de la dernière réunion du comité exécutif de l'UAFA tenue à Alger à la veille de la finale de la Coupe arabe des clubs remportée par l'USM Alger face Al-Arabi du Koweït le 14 mai, il a été décidé l'organisation de la prochaine édition avec la participation de huit sélections.

L'Algérie avait déclaré forfait pour le précédent championnat disputé en Arabie Saoudite, et remporté par le Maroc. Pour l'édition à venir, la FAF compte engager la sélection des

jeunes locaux (A) pour prendre part à l'épreuve, dont le pays organisateur n'est pas encore connu.

Ce serait ainsi une belle occasion pour la sélection A, pour préparer le prochain championnat d'Afrique des nations (CHAN-2014) si elle venait à se qualifier à ce tournoi prévu en janvier en Afrique du Sud. La sélection A', sous la houlette de l'entraîneur Taoufik Korichi, disputera son billet qualificatif pour le CHAN face à la Libye. Le match aller aura lieu le 23 juillet au stade Mustapha Tchaker à Blida (50 km d'Alger), alors que la manche retour est programmée pour le 5 juillet à Tripoli.

APS

CHAN 2014 (PRÉPARATION)

Bon galop de l'EN A' en attendant la Libye

La sélection nationale de football A', composée de joueurs locaux, s'est imposée samedi devant la Mauritanie (1-0, mi-temps 0-0), en match amical disputé au stade de Mustapha Tchaker de Blida, dans le cadre de ses préparatifs en vue de la double confrontation face à la Libye, qualificative au championnat d'Afrique des nations CHAN 2014.

L'unique but de la partie a été inscrit par Slimani à la 60e minute de jeu.

Les joueurs du sélectionneur Toufik Kourichi devront disputer un autre test amical face à un adversaire à désigner.

La sélection A' donnera la réplique à la Libye en match aller le 23 juin à Blida, avant la manche retour prévue le 5 juillet à Tripoli. La prochaine édition du Chan-2014 aura lieu en Afrique du Sud (11 janvier-1er février).

Déclarations

Toufik Kourichi (sélectionneur national) : «Je suis satisfait de la prestation de mon équipe sur tous les plans. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit du premier match pour ce groupe. Les joueurs sont fatigués, alors que d'autres ont déclaré forfait pour blessures. Le résultat importe peu, l'objectif était de mettre les joueurs dans le bain de la compétition et voir leur réaction sur le terrain. Il y a eu de bonnes choses, mais aussi des lacunes à corriger. On va essayer



Ph. Majeed Nait Rad

de les améliorer lors de notre long stage entrecoupé d'un mois, c'est là qu'on va réellement entamer notre travail avec un groupe au complet.

En ce qui concerne la Libye, je connais bien cet adversaire dont l'ossature est composée de l'équipe A. On va se préparer en conséquence pour être prêts».

Patrice Neveu (sélectionneur de la Mauritanie) : «Nous avons affronté un adversaire

valeureux. On savait que ça allait être difficile pour nous. C'est un match test intéressant avant d'affronter le Sénégal en juillet (qualification au Chan-2014, ndlr). Nous avons eu beaucoup de difficultés en première mi-temps où les joueurs n'ont pas pu trouver leurs repères.

Le rendement s'est amélioré par la suite en seconde période, mais on a souffert sur la fin. Nous avons besoin de matchs pareils pour améliorer le rendement de l'équipe».

Fiche technique

Mustapha Tchaker (Blida). Temps couvert. Pelouse en bon état. Public faible

Arbitres : Hicham Tiazi, assisté de ses compatriotes El-Mehradji Abdellaziz et Lahmadi Mohamed (Maroc)

But : Slimani (60')

Averts : Boulahia (32'), Boudebouda (58'), Bouchema (73'), Benmoussa (75') - Algérie.

Wade Mohamed (12'), Ahmed Djiby (27'), Sy Ibrahima (68'), Coulibaly Boukar (75'), Chikhna Veraji (80') - Mauritanie.

Les équipes :

Algérie A : Doukha (Khedairia, 67') - Boulahia-Boudebouda (Ferhat, 60') - Khoualed - Belkaroui - Koudri - Zerara (Bouchema, 46') - Beldjilali (Benmoussa, 46') - Gourmi (Rebbih, 78') - Slimani - Derrag (Bounedjah, 67').

Sélectionneur : Toufik Kourichi

Mauritanie : Brahim Souleymane - Keita Mohamed (Coulibaly Boukar, 29') - Sy Ibrahima (Chikhna Veraji, 76') - Fall Yacoub - Ba Yacoub (Khalil Moualy, 65') - Guy Yacoub - Taghiyoun Allah Mohamed (Kabore Yacoub, 79') - Ahmed Djiby (Hacen Sidi Mokhtar, 71') - Diakhitè Smail - Sao Abdellaziz (Ily Chikh, 54') - Wade Mohamed.

Sélectionneur : Patrice Neveu.

APS

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



شركة كهرباء و طاقات متجدددة
Shariket Kahraba wa Taket Moutadajadida

Appel d'Offres National et International Ouvert

N°06/2013/SKTM/UPSE

SHARIKET KAHRAWA WA TAKET MOUTADJADIDA lance un avis d'appel d'offres national et international pour Acquisition de Pièces de Rechange pour les groupes Diesel CATREPILLAR Type 3304B, des centrales de production diesel de l'Unité de Production Sud Est.

Les Candidats intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante :

SHARIKET KAHRAWA WA TAKET MOUTADJADIDA
UNITE DE PRODUCTION SUD EST-TOUGOURT
Service Approvisionnement
Siège de l'O.N.M Touggourt
TEL : 029 67 17 33 Fax : 029.67.19.16

Contre présentation d'un justificatif de paiement par virement bancaire à Banque nationale d'Algérie sis 2, BVD. Colonel krim helkacem- A.I.G.IER- de la somme de :

3000 DA au compte N° 001 00602 0300 300 001/77

Les soumissionnaires doivent adresser, en une seule étape, établies séparément, une offre technique, sans aucune référence au prix, et une offre financière mentionnant le prix.

Les offres techniques ainsi que les offres financières doivent être accompagnées des pièces réglementaires énumérées dans le cahier des charges.

Les Offres techniques ainsi que les offres financières, établies séparément, doivent être déposées, séance tenante, sous double enveloppe cachetée à l'adresse ci-dessus le 27/06/2013 à 10 h (heure locale). L'ouverture des plis est publique et aura lieu le même jour à 10h.

Les enveloppes extérieures des plis contenant les offres techniques devront être anonymes sans critère ni sigle et ne devront comporter que les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT
N°06/2013/SKTM/UPSE
Acquisition de Pièces de Rechange pour les groupes
Diesel CATREPILLAR Type 3304B, des centrales de production diesel de l'Unité de Production Sud Est.

Les enveloppes extérieures des plis contenant les offres financières devront être anonymes sans critère ni sigle et ne devront comporter que les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT
N°06/2013/SKTM/UPSE
Acquisition de Pièces de Rechange pour les groupes
Diesel CATREPILLAR Type 3304B, des centrales de production diesel de l'Unité de Production Sud Est.

Toutes les offres techniques doivent être accompagnées au moment de la remise des offres au plus tard à la date limite du dépôt des offres d'une caution de soumissionnaire établie au nom de SHARIKET KAHRAWA WA TAKET MOUTADJADIDA, d'un montant (300.000,00DA) DINARS ALGERIENS pour les sociétés algériennes et (3000,00) EUROS pour les sociétés étrangères.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres technico-commerciales pour une période de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF ALGERIA



شركة كهرباء و طاقات متجدددة
Shariket Kahraba wa Taket Moutadajadida

NATIONAL AND INTERNATIONAL OPEN INVITATION
TO TENDER N°06/2013/SKTM/UPSE

SHARIKET KAHRAWA WA TAKET MOUTADJADIDA issues a national and international invitation to tender regarding the: Acquisition de Pièces de Rechange pour les groupes Diesel CATREPILLAR Type 3304B, des centrales de production diesel de l'Unité de Production Sud Est.

Prospective bidders interested in the present notice may withdraw the specifications from the following address:

SHARIKET KAHRAWA WA TAKET MOUTADJADIDA
UNITE DE PRODUCTION SUD EST-TOUGOURT

Service Approvisionnement

Siège de l'O.N.M Touggourt

TEL : 029 67 17 33 Fax : 029.67.19.16

Against the presentation of payment voucher by bank transfer at the National Bank of Algeria (BNA) located in : 2, BVD. Colonel krim helkacem- ALGER- for sum of :

- DZD 3000 into account N° 001 00602 0300 300 001/77

Bidders must address, in one stage, drawn up separately, technical bid without price indication, and financial bid mentioning the price.

The technical bids as well as the financial ones must be together with the regulatory documents listed in the specifications.

The technical bids as well as the financial ones, drawn up separately, must be submitted, immediately, in double sealed envelope as the above address on 27/06/2013 at 10:00 am (local time). The bids opening session is public and shall take place the same day at 10:00 am.

The outer envelopes of the technical bids must be anonymous without letterhead or acronym and must bear only the following marks:

APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT
N° 06/2013/SKTM/UPSE
Acquisition de Pièces de Rechange pour les groupes
Diesel CATREPILLAR Type 3304B, des centrales de production diesel de l'Unité de Production Sud Est.

The outer envelopes of the financial bids must be anonymous without letterhead or acronym and must bear only the following marks:

APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT
N° 06/2013/SKTM/UPSE
Acquisition de Pièces de Rechange pour les groupes
Diesel CATREPILLAR Type 3304B, des centrales de production diesel de l'Unité de Production Sud Est.

All the technical bids must be together, during the bids handing in or not later than the closing date for the bids submission, with bid bond made out in the name of SHARIKET KAHRAWA WA TAKET MOUTADJADIDA, for an amount of (DZD300,000,00) concerning Algerian companies issued from prime Algerian bank, and (3000,00) EUROS concerning foreign companies.

Bidders remain bound by their technical-commercial bids during 120 days as from the closing date for the bids handing in.

TOURNOI NATIONAL
POWER LIFTING D'AÏN
TÉMOUCHENT

Participation relevée à la 8^e édition

La salle Larbi Benjerid d'Aïn Témouchent a abrité, cette fin de semaine, la 8^e édition du tournoi national de power lifting qu'organise la Fédération algérienne de body-building et de power lifting. Selon le président de la fédération, M. Messaouer Moussa, le niveau de cette compétition a été «excellent» en raison de la participation de champions continentaux dont Bouafia, outre la présence de 50 athlètes de 42 clubs représentant une quinzaine de ligues.

L'arbitrage a été également «bon», encadré par des arbitres internationaux et nationaux, a-t-on ajouté.

La fédération compte, selon son premier responsable, quelque 2 360 licenciés pour le power lifting et 4 345 autres pour le body-building, soit environ 7 000 licenciés, «ce qui augure d'un bon avenir pour la discipline», a-t-on souligné. Le programme tracé par la fédération permettra d'ici à la fin de cette année, selon M. Messaouer Moussa, de réactiver 15 ligues. «Je pense que nous arriverons, d'ici la fin du mandat, à mettre en place 30 ligues avec plus de 350 clubs qui pourront participer aux différents championnats régionaux et nationaux», a-t-il déclaré.

A noter que cette manifestation sportive a enregistré une affluence nombreuse composée essentiellement des jeunes très intéressés par cette discipline sportive.

LAGHOUAT Les pongistes de Gueltat Sidi Saâd au tournoi national de barrage



Les pongistes du club Djil Sâad de Gueltat Sidi Saâd (wilaya de Laghouat), se sont qualifiés au tournoi national de barrage à la faveur de la sa victoire samedi lors du match barrage régional.

Les pongistes Djouadi Mohamed, Ben Hichem Rabehi et Benmouaz Bilal, évoluant en équipe nationale, se sont, lors de ce tournoi qui a eu pour cadre la salle omnisports «Sâad Agha», imposés devant leurs adversaires pour décrocher leur qualification, aux côtés de trois équipes du Sud, au tournoi national de barrage d'accession en seconde division, a indiqué le président l'équipe de Gueltat Sidi Saâd, M. Temda Benacer.

Il a fait savoir que ces coéquipiers préparent activement le championnat national prévu la mi-juin prochain à Mostaganem, avant de passer aux éliminatoires de la coupe d'Algérie.

L'équipe de tennis de table de Gueltat Sidi Saâd a, depuis sa création en 2004, inscrit à son palmarès plusieurs titres, dont la 3^e place au championnat arabe, en plus de sa participation deux fois consécutives à la coupe d'Afrique. L'équipe qui regroupe des éléments évoluant en équipe nationale recense 65 adhérents, dont des élèves de la classe «études et sports», a-t-on ajouté de même source.

APS

VOLLEY-BALL : COUPE D'ALGÉRIE (SENIORS MESSIEURS)

L'ES Sétif décroche le trophée pour la première fois de son histoire

L'équipe seniors messieurs de l'Etoile de Sétif de volley-ball a remporté pour la première fois de son histoire la coupe d'Algérie en s'imposant face au NRB Bou Arréridj 3 sets à 1 (20-25, 25-21, 25-16, 26-24), samedi en finale disputée à la salle Harcha-Hacène (Alger).

Les Sétifiens ont réussi ainsi à se racheter une semaine après avoir perdu séchement la finale pour le titre de champion d'Algérie contre le GS Pétroliers (3-0).

Après avoir concédé le premier set (20-25) les joueurs sétifiens ont réussi à revenir dans le match grâce à l'impulsion du meilleur joueur de la finale en l'occurrence le Rwandai Lawrence Yakanguma qui a écrasé par sa puissance la défense du NRB Bou Arréridj.

Remportant le 2^e set (25-21), les joueurs de Sétif ont continué sur leur lancée dans le 3^e set en maintenant la pression sur les triples détenteurs du trophée et pratiquant un jeu varié grâce aux bonnes inspirations de son passeur Nabil El Hadj. L'Etoile de Sétif s'adjuge le 3^e set (25-16).

Dans le 4^e et dernier set, les Bordjis ont essayé de renverser la vapeur pour jouer un set décisif mais la détermination et l'altruisme des Sétifiens sont venus à bout des derniers assauts des coéquipiers de Rafik Hassissen.



L'Etoile de Sétif remporte ainsi la première coupe d'Algérie de son histoire face au NRB Bou Arréridj 3 sets à 1. L'entraîneur de la formation sétifiene, Bachir Benhamada, a déclaré à la fin du match que ses joueurs ont mérité cette victoire après la défaite en championnat.

«Les joueurs ont bien réagi après la défaite en championnat. Aujourd'hui mes joueurs ont réalisé une grande partie, je tiens à remercier tout le groupe pour cette victoire historique», a ajouté coach Benhamada.

De son côté, l'entraîneur du NRB Bou Arréridj, Kamel Imloul a estimé que ses «joueurs auraient pu donner un meilleur visage lors de cette finale», précisant toutefois que Sétif mérite amplement cette victoire».

«Après avoir remporté le premier set nous avons manqué d'intensité. Au 4^e set nous avons essayé de revenir dans le match mais l'équipe de Sétif était plus forte aujourd'hui», a-t-il déclaré.

Trois autres finales concernant les petites catégories ont été disputées samedi il s'agit de la finale des minimes garçons remportée par le JSB Ighram face au RC M'sila (3-1), celle des cadets garçons remporté par le WA Tlemcen vainqueur du NC Béjaïa (3-2).

Chez les juniors la victoire est revenue au MB Béjaïa qui a dominé l'ITR Sétif 3 sets à 0.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE BOUMERDES
NIF: 40801 5000035003

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49, du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, il est porté à la connaissance de l'ensemble des entreprises ayant participé à l'avis d'appel n°02 / 2013 du 07 février 2013, relatif au projet de :

L'ÉTUDE D'OPTIMISATION DE L'APD ET ÉTABLISSEMENT DU DOSSIER D'EXÉCUTION DE L'ÉVITEMENT DE BOUMERDÈS, CW 146 RN 24 SUR 10 KMS qu'à l'issue du jugement des offres, le marché est attribué provisoirement au bureau d'étude suivant :

N°	ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE	DELAI DE REALISATION	CRITERES DE CHOIX
01	SARL AFR CONSEILS	12 056 850,00 DA EN TTC	07 Mois	- OFFRE TECHNIQUE RECEVABLE, - OFFRE FINANCIERE MOINS DISANTE

Les soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation de leurs offres technique et financière, sont invités à se rapprocher de nos services pour prendre connaissance de ces résultats au plus tard trois jours à compter du premier jour de la publication provisoire du marché.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la première date de publication du présent avis sur le BOMOP ou les quotidiens nationaux, auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Boumerdès (conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10 / 236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété).



Ribéry «Des émotions extraordinaires»



Le Bayern Munich a remporté la cinquième Ligue des Champions de son histoire, samedi à Wembley, en battant le Borussia Dortmund (2-1). Passeur décisif à la 89^e minute, Franck Ribéry en a profité pour rafler le premier titre européen de sa carrière. Pour son plus grand bonheur.

RIBÉRY IRONISE SUR L'ARRIVÉE DE GUARDIOLA

«Je ne sais pas ce qu'on va faire de plus (avec Guardiola)», a déclaré l'ancien Marseillais à l'issue de sa finale gagnée. Avant d'ironiser : «On va peut-être inventer une coupe».

ROBBEN : «C'est incroyable»

Ce fut dur mais le Bayern Munich l'a fait ! Les partenaires de Franck Ribéry ont gagné face à Dortmund deux buts à un au terme d'un match élevé. Arjen Robben a évoqué son sentiment sur la rencontre : «Ce fut un match équilibré. On a eu les occasions et eux aussi. Je ne réalise pas. Il y a beaucoup d'émotion. J'ai du mal à y croire. J'ai rêvé de ce moment. J'avais de bonnes sensations lorsque nous sommes arrivés ici aujourd'hui, mais remporter la Ligue des champions, c'est incroyable. Nous entrons dans les livres d'histoire ce soir (samedi). Nous avons battu Barcelone en demi-finale et ensuite nous remportons cette finale. On ne peut rien demander de plus», a expliqué le milieu offensif néerlandais.

Robben avait un plan

«J'étais bien préparé. J'avais mon plan. J'ai fait le match plusieurs fois dans ma tête. Beaucoup de choses me sont passées par l'esprit. D'avoir donné la passe décisive sur le premier but et marqué moi-même le second, c'est un rêve», a-t-il réagi après la victoire. La saison passée, Robben avait été très malheureux en finale face à Chelsea, avec notamment un penalty manqué...

Le Bayern met l'Europe à ses pieds



Vainqueur dans la douleur de Dortmund (2-1) grâce à un but de Robben à la 89^e minute, le Bayern Munich remporte la 5^e Ligue des champions de son histoire. Les rendez-vous manqués de 2010 et 2012 sont effacés. Et Arjen Robben surgit... Longtemps malmené par le Borussia Dortmund, le Bayern Munich a décroché, au finish et au forces, la 5^e Ligue des champions de son histoire (après 1974, 1975, 1976, 2001) grâce à un but de son aîné néerlandais inscrit à la 89^e minute. Face à une formation du BVB qu'elle connaît bien et qui lui a mené la vie dure sur la pelouse de Wembley, le club bavarois a su se montrer patient. Après l'ouverture du score de Mandzukic (59^e) et l'égualisation sur penalty signée Gündogan (68^e), le champion d'Allemagne s'est imposé sur le fil grâce à Robben, servi avec un peu de réussite par Ribéry.

Klopp redonne rendez-vous



Vaincu en finale de la Ligue des Champions par le Bayern Munich (1-2), l'entraîneur du Borussia Dortmund, Jürgen Klopp, a assuré que son club aura de nouveau l'occasion de soulever le trophée européen dans les années à venir.

Lewandowski devrait signer...



Après Mario Götze, le Bayern Munich va-t-il aussi déposséder Dortmund de Robert Lewandowski (24 ans, 31 matchs et 24 buts en Bundesliga cette saison) ? Oui, selon l'entraîneur bavarois Jupp Heynckes qui a laissé entendre que l'affaire était entendue. «Il est entendu que Mario Götze va rejoindre l'équipe. Lewandowski ne va pas non plus tarder», a-t-il lancé samedi soir après la victoire en finale de la Ligue des Champions. Sous contrat jusqu'en 2014, l'international polonais porte le maillot du Borussia depuis trois ans.

Les notes de la rencontre

Bayern Munich :

- Neuer	9
- Lahm	6
- Boateng	5
- Dante	4
- Alaba	6,5
- Martinez	4,5
- Schweinsteiger	6
- Ribéry	7
- Müller	6,5
- Robben	7,5
- Mandzukic	6,5

Borussia :

- Weidenfeller	8,5
- Piszczek	6
- Subotic	6
- Hummels	7,5
- Schmelzer	5
- Bender	6
- Gundogan	7
- Grosskreutz	4
- Reus	5
- Blaszczykowski	6
- Lewandowski	6

ALGÉRIE - TUNISIE

Ouverture à Alger des travaux du comité bilatéral de l'énergie

Les travaux de la réunion du comité bilatéral de l'énergie Algérie-Tunisie se sont ouverts hier à Alger, sous la présidence du ministre de l'Énergie et des Mines, M. Youcef Yousfi et du ministre tunisien de l'Industrie, M. Mehdi Djemaâ.

Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de l'application de la vision des deux pays sur le renforcement des relations économiques, permettra aux deux parties de «définir et d'exploiter les voies du renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine énergétique», a précisé M. Yousfi lors de l'ouverture de cette rencontre. La réunion d'aujourd'hui «permettra d'aller de l'avant dans l'action visant à assainir des bases pratiques pour le renforcement de la coopération bilatérale dans les différents domaines économiques», a estimé de son côté M. Djemaâ. Les travaux du Comité bilatéral de l'énergie qui se poursuivent à huis clos, permettront aux deux parties d'examiner les voies et moyens du renforcement des relations énergétiques algéro-tunisiennes dont les questions liées aux hydrocarbures, à l'énergie électrique, aux énergies renouvelables, à la recherche et à la formation. Ils ont été sanctionnés hier par la signature par les deux ministres du procès-verbal de la réunion. Les perspectives de la coopération algéro-tunisienne dans le domaine énergétique concernent plusieurs volets dont le raccordement au réseau électrique, la distribution du gaz naturel et les dérivés pétroliers algériens en Tunisie.

ALGÉRIE - FRANCE

Les projets de partenariat industriels algéro-français au centre d'un forum demain à Alger

Les projets de partenariat valorisant l'apport technologique et l'emploi notamment dans l'automobile et la pharmacie seront au centre d'un forum économique algéro-français prévu demain et mercredi à Alger, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement. Organisée conjointement par l'Agence nationale de développement de la PME (Andpme) et l'Agence française pour le développement international des entreprises (Ubifrance), cette rencontre réunira «les entreprises relevant principalement des filières automobile, pharmacie, agroalimentaire et matériaux de construction», précise la même source.

Ce forum se tiendra en présence du ministre de l'Industrie M. Cherif Rahmani et de la ministre française du Commerce extérieur Mme Nicole Bricq.

Les opportunités de partenariats industriels qu'offre l'Algérie seront présentées lors des interventions thématiques et les ateliers sectoriels prévus lors du forum qui permettra «d'examiner les priorités en matière de formation, de modernisation des PME et de promotion de la sous-traitance», indique le communiqué. La ministre française rencontrera en marge de cette rencontre économique bilatérale des responsables algériens et lancera les travaux du 1^{er} Comité mixte économique franco-algérien.

La tenue de ce forum vise à concrétiser la déclaration sur les partenariats industriels productifs signée entre les deux gouvernements lors de la visite d'Etat du président français à Alger en décembre 2012.

CARTE DE JOURNALISTE PROFESSIONNEL

Installation d'une commission consultative

Le ministre de la communication, Mohamed Saïd a procédé hier à Alger à l'installation d'une commission consultative regroupant d'anciens journalistes pour déterminer les critères d'éligibilité à la délivrance de la carte nationale de journaliste professionnel, a indiqué le ministère dans un communiqué.

«M. Mohamed Saïd a fait appel à ce groupe d'anciens journalistes de la presse écrite et audiovisuelle dans le cadre de la mise en œuvre des textes subséquents de la loi organique (bien organique) relative à l'information», a précisé le communiqué. Cette loi prévoit que la qualité de journaliste profes-



sionnel est attestée par une carte nationale de journaliste professionnel qui permettra à la corporation de la presse d'élier ses représentants au sein du

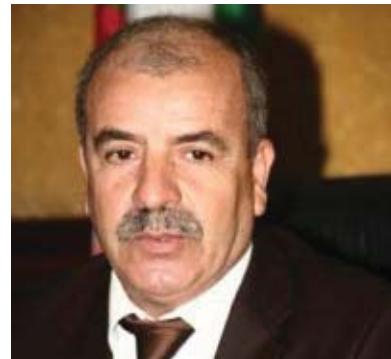
conseil de l'éthique et de la déontologie, et au sein de l'autorité de régulation de la presse écrite».

Oran n'aura plus soif**• Mise en service de station de dessalement d'eau de mer d'El-Mactâa en août**

La station de dessalement d'eau de mer d'El-Mactâa (Oran), une des plus grandes dans le monde, sera mise en service en août, a annoncé hier à Oran M. Hocine Necib, ministre des Ressources en eau, en marge d'une visite de travail et d'inspection.

Avec une capacité de production de 500.000 m³ par jour, la station d'El Mactâa, classée comme la plus grande sur le plan africain, «assurera l'autosuffisance en eau potable à la wilaya d'Oran», a souligné M. Necib, lors d'un point de presse organisé en marge de cette visite.

Au-delà de l'autosuffisance, la ville d'Oran qui ne dispose pas de ressources hydriques, à l'exception de quelques nappes souterraines, «sera en mesure d'exporter cette ressource vitale à des wilayas voisines», a-t-il encore dit.



CARDIOPATHIES

Amélioration de 80% de la prise en charge des malades (spécialiste)

La prise en charge des patients atteints de pathologies cardio-vasculaires s'est améliorée de 80% grâce à l'apport du secteur privé, a affirmé hier M. Mohamed Maafia, président de la Société algérienne de cardiologie.

M. Maafia qui intervenait en marge des 25^e entretiens cardiologiques organisés à l'Hôpital central de l'Armée «Mohamed Seghir Nekkache» à Alger a indiqué que la prise en charge des malades atteints de pathologies cardio-vasculaires «a connu une nette amélioration grâce à l'apport des cliniques privées dans le cadre des conventions signées avec la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS)». Cette opération a permis de réduire le nombre des trans-

ferts à l'étranger, a ajouté M. Maafia rappelant que le transfert d'un seul malade pour une simple intervention chirurgicale coûtait à l'Etat entre 15.000 et 20.000 euros.

L'intervenant a précisé dans ce contexte que la question de collaboration avec des spécialistes étrangers sera réglée progressivement à travers la formation et une prise en charge entière des hôpitaux publics et privés par des spécialistes algériens.

Le chef du service cardiologie à l'Hôpital central de l'Armée, le colonel **Abdelmoumen Mekarnia** a affirmé, à son tour, que la mise à niveau et le développement des services techniques de cette spécialité avait contribué à l'amé-

lioration de la prise en charge des malades atteints de pathologies cardio-vasculaires en Algérie relevant le rôle joué en la matière par les établissements sanitaires relevant de l'Armée.

Il a cité, à ce titre, les différentes études réalisées dont celle accomplie par l'Institut national de la santé publique et qui a démontré que les maladies cardiovasculaires constituaient la première cause des décès en Algérie. Un malade sur trois décède de ces pathologies, a rappelé le colonel Mekarnia qui a appelé à prévenir contre les facteurs déclencheurs dont le diabète, l'hypertension artérielle, le tabac et l'obésité.

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE
Boudjemaâ Boumella
nouveau président de la SSA/MCA

Boudjemaâ Boumella a été désigné à la tête du conseil d'administration de la société par actions SSA «Le Doyen», en remplacement de Hocine Amrouche démissionnaire, a-t-on appris hier auprès du CA. Cette décision a été prise à l'issue de la réunion des membres du conseil d'administration de la SSA «Le Doyen», tenue hier.

Cadre financier à la Sonatrach, Boudjemaâ Boumella a occupé des postes de responsabilités au niveau des activités opérationnelles et structures centrales de la société pétrolière.

**À maman
En ce jour
de la Fête Des
Mères**

Que serais-je devenu, que ferais-je encore maintenant sans toi, maman ? Tu es toujours là pour me consoler quand je suis triste ou que j'ai mal. Souvent, tu m'évites de voir rouge ou de broyer du noir... Je t'offre aujourd'hui un arc-en-ciel de vœux bien colorés pour égayer toute ton année.

Bonne Fête des Mères !
Ton bouthou Nani